

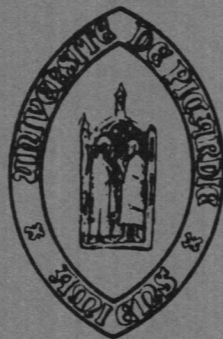
UNIVERSITE DE PICARDIE

Publications du Centre d'Etudes Picardes

XXXIV

Jean-Michel ELOY

**Les Formes de l'Article
dans un Corpus
Picard Contemporain**



— Amiens 1986 —

LES FORMES DE L'ARTICLE

DANS UN CORPUS PICARD CONTEMPORAIN

Jean-Michel ELOY

La présente recherche a fait l'objet, sous la direction de J.Boutet, d'un mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies de Linguistique, soutenu à l'Université de Paris VII en 1985 .

La dialectologie traditionnelle a tort de négliger les parlers urbains, le mécanisme des emprunts et des mutations les rend aussi intéressants que les parlers ruraux archaïsants . La notion de "pureté" est relative et ambiguë, et mériterait d'être sérieusement analysée .

F.Carton : Le parler populaire dans l'agglomération dunkerquoise .
Nos patois du Nord, n°13, juillet 1965

1 INTRODUCTION

11 Le cadre linguistique et social .

111 Le picard est-il une langue ?

1111 Cette question est conflictuelle .

Alors que certains seront indignés qu'on ose même se poser la question, tant la réponse affirmative leur paraît évidente, d'autres restent très incertains à ce sujet .

"L'importance du parler picard dans la vie des élèves, de même que son incidence sur la qualité de leur expression , sont évaluées différemment selon les cas . S'agit-il d'ailleurs d'un dialecte ou simplement d'un patois ? Toujours est-il que l'expression des élèves est de mauvaise qualité et qu'ils souffrent d'un déficit verbal, peut-être dû autant à l'absence de communication au sein de la famille qu'à l'usage d'un parler incorrect ." (Enquête sur quatre collèges ruraux de la Somme, document émanant du rectorat d'Amiens, CRDP d'Amiens, 1979).

Non seulement règne le doute, mais, on le voit, la suspicion .

Pourtant la dialectologie picarde est active et dynamique, et les "militants picards" (selon le mot de l'un d'entre eux) consignent inlassablement lexique et coutumes, et font connaître à tous ceux qui le veulent bien poètes, conteurs et dramaturges de langue picarde, d'hier et d'aujourd'hui. Plusieurs revues de qualité, des universités d'été, des associations culturelles, un Centre d'Etudes Picardes à l'Université de Picardie, des productions écrites et audio-visuelles variées en témoignent, de Tournai (en Belgique) à Beauvais, et du Vimeu au Val de l'Aisne . A signaler, la date historique du 30 septembre 1983, marquée par la signature d'un protocole d'accord entre le Ministère de la Culture et celui de l'Education Nationale pour le développement du picard, protocole plus important, il est vrai, sur le plan symbolique que sur le plan pratique .

La Somme étant le seul département entièrement picardophone, son chef-lieu Amiens occupe bien sûr une place de choix dans cette vie dialectale . Mais, ici plus qu'ailleurs peut-être, nous avons un singulier contraste .

1112 Mort et vie du picard .

On ne peut nier que ce parler picard est encore aujourd'hui généralement méprisé, que sa pratique est en recul, et que, pour bon nombre des habitants de la région, c'est tout, sauf une langue . Le rapport que nous citions en commençant est représentatif de cette dévalorisation, bien compréhensible si l'on pense que depuis deux siècles au moins la doctrine officielle veut qu'on évite comme la peste, si l'on attend quelque considération sociale, tout ce qui, dans le parler, peut ressembler à du picard . Et la doctrine officielle a eu pour s'imposer aux esprits tous les appareils d'autorité et de savoir : école, administrations, armée, encadrements de toutes sortes... Le résultat de ce jacobinisme linguistique a été que le picard est resté aux humbles et aux ignorants, et à une rare frange de lettrés .

Tout cela d'ailleurs n'est pas propre à cette région, et l'on en dirait autant du normand ou du lorrain, des "parlers régionaux" en général .

Ce qui, en revanche, au dire de bien des personnes venues d'autres régions de langue d'oïl, est remarquable, c'est à quel point le parler populaire, par exemple dans la Somme, est marqué dialectalement . Peut-être doit-on voir là l'effet d'une importante industrialisation rurale ancienne, qui a fait que l'ouvrier picard a gardé la langue du paysan; en tout cas cette persistance mériterait d'être mesurée et étudiée de près, car c'est une réalité indéniable .

Mais ne sommes-nous pas en train de nous contredire ? Avons-nous affaire à un dialecte moribond, ou vivace et persistant ? Ici se posent des problèmes linguistiques et socio-linguistiques de délimitation .

1113 Le "pur picard"

Ce qui se perd, à l'évidence, c'est le "pur picard"-- mais nous reviendrons sur le sens de cette expression --. C'est de ce parler que traite principalement la dialectologie, et l'on peut dire que d'une certaine façon le dialectologue, comme le militant patoisant, est puriste, comme peuvent l'être les puristes de la langue française . Ce trait n'est d'ailleurs pas propre au domaine français, et Milroy (1980, p.4) fait cette remarque à propos de l'approche dialectologique en général . Le dialectologue opère une délimitation sévère de son corpus, s'attache à conserver et à cultiver un état de langue généralement considéré comme archaïque, ne prend pas en compte la variabilité du parler individuel selon les contextes sociaux, lutte pied à pied contre l'évolution (ici, l'expansion du français). Il importe de souligner cependant que, si l'on peut parler de purisme dans les deux cas, les enjeux en sont très différents, la lutte pour la survie linguistique du picard ne pouvant être assimilée à la normalisation -- ou "surnormalisation" (v.F.François 1977)-- du français académique .

L'effort littéraire (connaissance des auteurs et production) porte sur une langue choisie, cultivée, et non sur le parler ordinaire des gens ordinaires : au mieux (dans ce sens), le parler ordinaire de témoins fidèles du passé . Ces témoins conformes aux exigences rigoureuses du dialectologue sont d'ailleurs de plus en plus difficiles à trouver, voire totalement disparus dans certains villages .

Il faut indiquer ici globalement que même "pur", le picard est une langue proche du français . Marqué par une phonétique assez fortement différente de celle du français, par un vocabulaire propre fort riche, surtout dans le domaine des activités traditionnelles, il fonctionne en revanche selon une syntaxe à peu près identique à celle du français . La quasi-inexistence d'études syntaxiques du picard s'explique ainsi, plus encore que par l'amateurisme linguistique qui est souvent le lot de ceux qui s'intéressent aux dialectes, et se portent de préférence sur les glossaires (voir à ce sujet

J.Picoche 1973, pp.33-34). Nous reprendrons, dans l'étude qui suit, cette problématique de la proximité des langues picarde et française .

1114 Un "affreux mélange".

Ce qui est vivant, c'est un éventail de réalisations propres à cette région, hors-norme par rapport au français standard (si imprécis que soit le sens de cette expression), mais où l'on a peine à reconnaître la langue parlée par les vieux conteurs des villages ou par les écrivains patoisants, tant l'influence du français s'y fait sentir . On n'y trouve donc ni la norme du français, ni celle du picard . R.Debrie (1960) le déplore en ces termes : "Le langage qui se substitue au picard devient, dans de nombreux cas, un affreux mélange de français plus ou moins écorché et de patois plus ou moins argotique ".

Parler "populaire", "hors-norme", cet outil d'expression infiniment varié est marqué par le dialecte à des degrés divers . En témoigne l'usage du mot "picard" dans des jugements fort courants, du type : "Cet homme-là, qu'est-ce qu'il parle picard !" Le terme, volontiers affecté d'un "haut degré", n'est manifestement pas purement classifiant .

Les traits dialectaux de ce parler sont phonétiques, morphologiques, lexicaux, mais, sur le plan de la syntaxe, on trouve pour l'essentiel la syntaxe du français non-standard, aujourd'hui encore mal connue, en dehors de quelques chapitres . Aussi il n'est pas rare que ce qui est "français non-standard" soit ici qualifié de picard, alors même que la tournure existe dans d'autres régions (par exemple le "relatif populaire").

Bref, ce que nous évoquons donc comme le "parler vivant" (ou "le plus vivant"), c'est un parler non-standard qui a cette caractéristique, que nombre de ses traits sont connectables à un dialecte décrit par ailleurs, le picard . Cela n'exclut ni n'indique qu'on puisse le désigner lui-même comme un dialecte, avec ce que ce terme implique de systématisme, mais il reste à préciser les modalités de cette "connection".

112 Intérêt de cette situation .

Cette situation, ainsi perçue, nous paraît privilégiée pour poser le problème de la délimitation de la langue, française autant que picarde . Elle met en difficulté et exige qu'on dépasse le concept de diglossie (Ferguson 1959), par le fait que ni la variété H (high), ni la variété L (low) qu'il postule ne se laissent ici appréhender sans problèmes . On trouvera une illustration à la fois de la fécondité et des difficultés de l'utilisation du concept de diglossie dans la thèse de 3^e cycle de G.Lozay (1982) qui porte sur le parler normanno-picard du Pays de Caux .

Il nous paraît d'autre part qu'il serait intéressant de s'appuyer sur l'évidence de certains ^{traits} comme traits dialectaux pour étudier si, au sein de ce "mélange" linguistique, existe une structuration, linguistique ou sociolinguistique .

Enfin, et c'est en quoi nous nous sentons solidaire des dialectologues et militants picards, c'est le devenir de la langue et de la culture picarde qu'il s'agit pour nous de voir et de comprendre .

Notre parti-pris d'ensemble, à long terme, devant cette situation, sera donc de considérer comment on parle réellement aujourd'hui, et non de sélectionner des données "pures" ni de porter un jugement de pureté .

12 Principes de la présente étude .

121 Objectifs, hypothèses .

Le cadre étant ainsi tracé à grands traits, il apparaît qu'il n'est pas aisé de saisir l'ensemble de cette situation : le français standard et non-standard, le picard, le parler "ni picard, ni français" que nous évoquons, la dynamique des rapports entre ces formes de langage, et le fonctionnement social de cet ensemble . Partant du fait dialectal, c'est en fait une "formation langagière" (Boutet 1976) que nous voudrions tenter d'appréhender , mais c'est une tâche qui dépasse le cadre de ce mémoire, bien sûr .

La présente étude, très limitée, ne constituant qu'une première étape, s'attachera au versant picard du problème, sur la base d'un corpus dialectal (bien que cette épithète exige ici d'importantes nuances, comme on le verra).

Nous tâcherons d'appréhender les faits en liaison avec la situation sociolinguistique, autrement dit à la lumière des rapports de notre corpus tant à la langue picarde qu'à la langue française. Ce travail pourrait s'inscrire à la fois dans le débat d'origine dialectologique que présentait L. Warnant (1973), et dans la réflexion qui se mène parmi les sociolinguistes autour de la notion problématique de "dialectes sociaux".

Nos hypothèses sont les suivantes :

- la situation joue un rôle non-négligeable dans le fonctionnement même des faits linguistiques
- cette implication sociale touche inégalement les divers éléments linguistiques, déterminant ainsi des zones de comportement différent au sein des langues concernées, ou plutôt de la formation langagière.

122 L'objet linguistique étudié.

Il faut bien sûr se résoudre à ne pas aborder tout à la fois, phonétique, lexicale, syntaxe... Nous avons besoin d'un objet linguistique bien circonscrit, abondant, qui participe à la fois du picard et du français, d'une façon non uniforme, et qui ait à voir aussi avec la différenciation sociale qui est pour nous une des fonctions centrales du langage. En somme, une variable sur plusieurs plans à la fois (ce qui n'est pas rare).

C'est à partir de ces critères, et bien sûr aussi de notre connaissance intuitive de locuteur amiénois natif, que nous avons fait l'hypothèse que l'article pouvait constituer un point d'appui intéressant.

Indiquons simplement ici quelques exemples qui suggéreront, à qui ne connaît pas du tout cette région, comment se présentent les faits. Il est parfaitement courant d'entendre, à Amiens par exemple, des énoncés comme ceux-ci :

- " T'as vu l'maison à Paul ? "
- " Tiens, c'est ch'percepteur qui m'écrit ! "
- " Chés enfants, quand même, c'est un monde ! "

Nous avons souligné les déterminants particuliers qui marquent de telles phrases de caractéristiques sociolinguistiques largement ressenties, alors que le reste de ces phrases appartient au français commun .

Nous nous intéresserons uniquement ici à la morphologie de l'article, d'abord parce que cela nous paraît suffisant pour dégager les résultats que nous cherchons, mais aussi parce qu'il nous semble que l'étude sémantique de ces déterminants n'apporterait rien de décisif à notre propos, tout en alourdissant considérablement notre étude .

D'autre part, le fait morphologique a ceci de commun avec le phonétique (qu'il intègre évidemment) qu'il est souvent clairement perçu de l'auditeur, tout en étant difficilement contrôlable par le locuteur . Il est vrai que les différents niveaux de l'analyse linguistique ne se laissent pas facilement appréhender l'un sans l'autre : ce sera cependant notre perspective, nécessairement réductrice .

123 Méthode .

Nous reprendrons d'abord les études sur l'article picard de deux de nos prédécesseurs, ces descriptions constituant, en quelque sorte, notre point de départ dialectologique .

Puis nous nous attacherons à décrire précisément les caractéristiques sociales de notre corpus, la description du statut social de telle ou telle réalité langagière étant pour nous, par hypothèse, pertinente pour l'étude que nous voulons mener .

Nous pourrons alors établir le relevé des faits à étudier, et les examiner en opérant une classification selon leur rapport au picard et au français, et selon leur homogénéité entre eux .

C'est de cet examen que se dégageront nos conclusions et de nouvelles hypothèses .

2 Deux études sur l'article en picard contemporain .

Il existe un certain nombre de descriptions du picard qui comprennent une étude de l'article . Mais le picard n'étant pas unifié, des différences apparaissent entre elles qui tiennent à des différences au sein du dialecte . Notre travail concernant un parler amiénois, il était tout indiqué que nous prenions pour base une étude dialectologique portant sur un parler géographiquement proche, comme celle de R.Debrie, d'autant plus que c'est en même temps une des plus récentes et des plus approfondies .

Par ailleurs, l'article picard présente certaines particularités qui sont à la fois au centre de notre recherche et de celle de P.Ivart, ce qui justifie que nous examinions aussi celle-ci en détail, avant d'exposer la nôtre .

21 R.Debrie (1960) .

R.Debrie se livre, dans sa thèse de Doctorat d'Etat intitulée : "Etude linguistique du patois de l'Amiénois" (1960), à une étude approfondie du parler de Warloy-Baillon, village situé à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est d'Amiens .

En guise de résumé du chapitre qu'il consacre à l'article, nous présenterons les tableaux morphologiques qu'il présente lui-même, suivis des remarques les plus importantes .

Afin de rendre la lecture de ce travail plus facile, nous transcrirons les formes citées, entre barres obliques, dans la même notation semi-phonologique qui sera utilisée dans la suite de notre étude (v.§ 421, p.28) .

211 L'article défini .

	SINGULIER	PLURIEL
MASCULIN	$\varepsilon\int$, $\varepsilon\ell$	$\int e$, εz
FEMININ	$\varepsilon\ell$	$\int e$, εz

1) "L'article masculin singulier n'est autre que le démonstratif, mais dans les cas les plus fréquents il a perdu la nuance démonstrative ."

Exemple : /ɛʃ tʃjẽ il abwɛ / (= le chien aboie)

2) "Au masculin, devant un nom commençant par une voyelle, nous sommes en présence de deux possibilités :

1° un l s'intercale entre l'article et le nom .

Exemple : / ɛʃ l efã / (= l'enfant)

2° puis, par assimilation régressive, /ɛʃ/ devient /ɛl/.

Exemple : /ɛl l efã /

L'article masculin se confond alors avec l'article féminin ."

3) "Au féminin, devant voyelle, s'intercale un l entre l'article et le nom ."

Exemple : /ɛl l epẽn / (= l'épine)

4) "/ɛʃ/ et /ɛl/ se réduisent très souvent à /ʃ/ et /l/, en particulier devant les noms monosyllabiques ."

5) Au pluriel, devant voyelle, "le patois emploie /ɛz/, avec redoublement du /z/ qui se soude au nom ."

Exemple : /ɛz zefã / (= les enfants)

6) Avec le renforcement "lo", /ɛʃ/, /ɛl/, /ʃe/, /ɛz/ ont toujours la valeur démonstrative .

212 Formes contractes .

		Préposition DE	Préposition A
Singulier	Masculin	dɛʃ , dy	aʃ , aʔ
	Féminin	dɛʔ	aʔ
Pluriel		ɛd ʃe	a ʃe

7) /dɛʃ / s'emploie pour le français /dy/ ("du"), sauf quand il s'agit d'un partitif, qui est /dy/ en picard aussi .

8) Devant voyelle, /dɛʃ / est remplacé par /dɛl/.

Exemple : /ɛʃ ʃinwɛr dɛl l efã / (= le tablier de l'enfant).

On trouve aussi : /ɛʃ ʃinwɛr dɛʃ l efã /,

"mais cette forme nous semble plus rare . Peut-être y a-t-il eu une influence du féminin sur le masculin ? Il nous paraît plus logique de déceler là un phénomène d'assimilation régressive du l ."

9) Avec la préposition A, devant voyelle, "s'intercalent, suivant les cas, les consonnes t et l ."

Exemples : /aʃt ɔm / (= à l'homme)

/aʃl ɔm / (= à l'homme)

" L'usage impose des limitations au choix."

10) "Devant un nom masculin ou féminin ^{pluriel} commençant par une voyelle se développe un z qui entraîne, le plus souvent, l'élision du e " : /aʃ z ɔm/ ou /aʃe z ɔm/
/aʃ z epɛ̃n/ ou /aʃe z epɛ̃n/

213 L'article indéfini .

	SINGULIER	PLURIEL
MASCULIN	ɛ̃ , ɛ̃n	de , ɛdz
FEMININ	ɛ̃n	de , ɛdz

11) Au masculin singulier, devant voyelle, sous l'influence du féminin, un n s'intercale entre l'article et le nom .

Exemple : /ɛ̃ n efã/ (= un enfant)

12) Au pluriel, devant voyelle, "le patois a introduit un z " .

Exemple : /de z efã/ (= des enfants).

"Mais à ce stade s'est produit une métathèse, et nous avons, par une sorte de jeu d'équilibre :

/ɛd z efã , ɛd z epĩn /.

Comme la tendance à l'élision du e se manifeste encore, la prononciation la plus courante est sans conteste :
/ d z efã , d z epĩn /."

214 Le démonstratif .

Suite à la remarque n°6, nous relevons aussi la présentation de l'adjectif démonstratif, en la simplifiant légèrement .

SINGULIER		
MASCULIN	ɛʃ...lo , ɛl...lo	ɛʃ...ʃi , ɛl...ʃi
FEMININ	ɛl...lo	ɛl...ʃi
PLURIEL		
MASCULIN	ʃe...lo , ɛz...lo	ʃe...ʃi , ɛz...ʃi
FEMININ	ʃe...lo , ɛz...lo	ʃe...ʃi , ɛz...ʃi

13) " / ɛʃ/ employé seul tend à s'assimiler à l'article . Cependant, quand le geste accompagne la parole, il ne peut plus y avoir de doute, et nous avons bien affaire au démonstratif ."

" Pour mieux distinguer l'adjectif de l'article, la langue ajoute presque toujours "lo" après le nom ."

14) Les modifications de ces formes devant voyelle sont les mêmes que celles de l'article .

215 Récapitulation .

Afin de faciliter la comparaison avec nos propres tableaux, malgré la différence de présentation matérielle, nous récapitulons ici les formes d'article citées par R.Debrie .

DEFINI

		Formes présentées en tableaux	Formes intro- duites en remarques
Singulier	Masculin	$\varepsilon\int$, εl	$\varepsilon\int l$ $\varepsilon l l$ $\int$ l
	Féminin	εl	$\varepsilon l l$
Pluriel		$\int e$, εz	$\varepsilon z z$

CONTRACTES
avec "DE"

Singulier	Masculin	$d\varepsilon\int$, dy	$d\varepsilon l l$ $d\varepsilon\int l$
	Féminin	$d\varepsilon l$	
Pluriel		$\varepsilon d \int e$	

CONTRACTES
avec "A"

Singulier	Masculin	$a\int$, al	$a\int t$, $a\int l$
	Féminin	al	
Pluriel		$a\int e$	$a\int z$ $a\int ez$

INDEFINI

Singulier	Masculin	$\tilde{\varepsilon}$, $\tilde{\varepsilon} n$	
	Féminin	$\tilde{\varepsilon} n$	
Pluriel		$d\varepsilon$, εdz	dez , dz

22 P. Ivart .

Dans un mémoire consacré au poète patoisant Louis Seurvât (1858-1932), P.Ivart consacre 27 pages à la langue de cet auteur, dont 20 pages à cette question : pourquoi emploie-t-on tantôt l'article el , tantôt le "démonstratif-article" ech ?

Il étudie donc les emplois de ces deux types, et examine les facteurs qui peuvent jouer dans leur "concurrence".

Il faut souligner que ce corpus est donc, à la différence de celui de R. Debrie, un corpus écrit et littéraire, et ajouter que Seurvât, originaire de Noyon et ayant vécu longtemps à Ailly sur Noye, est, selon les termes de R. Debrie , "peu soucieux de localisation dialectale".

Voici le tableau d'ensemble des formes qu'il étudie (au total 256 formes dans son corpus) :

	ARTICLE	DEM-ARTICLE
Masculin singulier	el	ech echl , echt
	du edl	d'ech d'echl, d'echt
	au à l'	à ch' à chl', à cht'
Masculin pluriel	les , ls'	ches
	ed les, de ls'	ed ches
	à les, à ls'	à ches
Féminin singulier	el	chelle
Féminin pluriel	les, ls'	ches
	ed les, de ls'	ed ches
	à les, à ls'	à ches

P.Ivart montre que l'article "résiste bien":

- a) devant voyelle
- b) en association avec une préposition
- c) devant un substantif déterminé par un complément de nom, ou une complétive
- d) devant un substantif employé dans un sens général, vague ou indéfini (au masculin singulier)
- e) devant un nom abstrait .

Au contraire, la "réussite du démonstratif-article se situe :

- a) devant consonne
- b) sans préposition
- c) devant un complément de nom ou une apposition
- d) devant un nom de personne, d'animal, un nom concret
- e) devant un substantif employé dans un sens particulier
- f) quand il peut être traduit en français, sans forcer le sens, par un démonstratif
- g) au pluriel .

Enfin P.Ivart propose des explications de ces faits, explications de nature diverse :

- force de l'usage (par exemple, au dans des "syntagmes figés")
- influence du français
- facilité de prononciation (par exemple, l plus facile que chl')

- surtout, le sens propre de chacune de ces formes . Le picard a évolué suite à la généralisation de l'article (en picard comme en français). L'usage de l'article défini s'étendant aux noms abstraits et de sens général (contrairement à l'ancien français), le picard a continué à marquer la différence entre le général et le particulier-déterminé en utilisant le démonstratif ce (sous la forme picarde che) pour une part des emplois du français le . Simultanément, l'ancien démonstratif che est remplacé "presque systématiquement" par la forme renforcée che...lo ou che...chi .

Ayant ainsi expliqué les faits, P.Ivart précise que la nuance de sens entre che et le "n'est plus perçue, ou

plus guère , et que "la tendance semble être, à l'époque où Seurvat écrit, et dans le lieu où il écrit, au recouvrement par le démonstratif de tous les emplois de l'ex-défini ."

Le féminin singulier fait exception, puisque le démonstratif-article chelle a presque complètement disparu, ce qu'on explique mal .

23 Commentaire de ces deux descriptions .

231 R.Debrie .

Nous considèrerons pour l'essentiel le chapitre que R.Debrie consacre à l'article comme la base dialectologique de notre travail .

Cependant quelques schémas de détail proposés dans cette description ne nous paraissent pas convaincants, en particulier le terme d'"intercalation" d'une consonne pour produire les formes /ɛʃl/, /ɛll/, /ɛzz/, /ʃt/, /ʃl/, /ɛn/. Nous indiquerons donc ici brièvement l'analyse que nous faisons de ces formes .

Les faits, à nos yeux, s'organisent mieux si l'on considère les quelques points suivants :

a) Le démonstratif comporte en ancien français des bases ou radicaux différents : le couple contrastif cil (cf français moderne "celui") et cist (cf français moderne "cet"), et la forme neutre (par rapport à ce contraste) co (cf français moderne "ce"). Ce sont ces trois bases différentes que l'on retrouve dans les formes picardes : /ɛʃ/, /ɛʃl/, et /ɛʃt/ , tous trois ayant subi les phénomènes phonétiques suivants :

- syncope de la voyelle radicale
- développement d'une voyelle d'appui en position prosthétique
- l'évolution en constrictive post-alvéolaire /ʃ/ de l'affriquée palatalisée [tʃ] qui a donné en français la constrictive alvéolaire /s/.

Remarquons qu'il n'y a en picard aucune nuance sémantique entre ces trois formes .

b) Comme le français, le picard possède des morphèmes dont la consonne finale, latente, ne se réalise que devant voyelle : c'est le phénomène de la liaison . C'est ce qui explique les alternances / $\tilde{e}$ /-/ $\tilde{e}n$ /

/de/-/dez/

/ʃe/-/ʃez/

c) Le français moderne parlé opère parfois une gémiation de certaines consonnes en position intervocalique . C'est le cas du pronom l dans "Je l'ai vu", qui se dit parfois avec un double l . F.Carton (1974) explique ainsi cette gémiation : "Elle paraît due au souci de rappeler de façon plus marquée le substantif qui est représenté par le pronom élide, le son /l/ étant particulièrement instable ."

En picard, il nous paraît vraisemblable que c'est une gémiation de ce type, appliquée à l'article, qui explique la forme / ϵll / dans / ϵll ep $\tilde{e}n$ / (= l'épine) ou dans / ϵll ef $\tilde{a}$ / (= l'enfant).

d) Il y a, semble-t-il, une tendance à la syncope de la voyelle syllabique dans les morphèmes monosyllabiques "proclitiques" que sont : /dez/, /lez/, /ʃez/, ce qui donne : /dz/, /lz/, /ʃz/.

On peut penser que c'est cette tendance qui produit aussi /ʃl/ et /ʃt/ (v.ci-dessus, a)), à partir de formes comportant une voyelle interconsonantique .

Remarquons que cette syncope se produit aussi en picard, contrairement au français, pour /lez/ pronom .

Dès lors peut apparaître une voyelle d'appui prosthétique, nécessaire dans certains contextes à la prononciation de ces morphèmes (v. § 4222) : nous trouvons donc la forme / ϵdz /. Quant à la forme / ϵlz /, elle existe, mais a pu subir une assimilation régressive du l au z , d'où la forme / ϵzz / (sur ce point voir Flutre 1977 p.153).

e) Enfin, sauf erreur de lecture de notre part, R. Debrie indique dans son premier tableau (v. § 221) au masculin singulier les deux formes $\epsilon\int$ et ϵl , mais, par la suite, fait dériver la seconde de la première : "Par assimilation régressive $\epsilon\int$ devient ϵl " (à partir de $\epsilon\int l$).

Nous ne souscrivons pas à cette explication pour les raisons suivantes :

- l'assimilation nous paraît difficile à fonder ; nous n'en trouvons pas d'autres exemples chez Bourciez, Fouché, ni Flutre

- la forme ϵl nous semble apparentée historiquement à l'article défini français (issu du latin "ecce illu"), et non au démonstratif

- l'ensemble des formes d'article défini picard est partagé entre deux types, historiquement hétérogènes, qu'on ne peut faire dériver phonétiquement l'un de l'autre. Cette dualité se trouve au masculin singulier comme au pluriel (v. § 412 sqq).

232 P. Ivart .

P. Ivart constate, comme nous le ferons, la coexistence de deux formes che et le dans son corpus, et fait de cette variation son objet d'étude. Son souci n'est pas seulement de décrire, mais d'expliquer. Cette perspective est proche de la nôtre.

P. Ivart rattache le système "actuel" (chez Seurvat) de l'article à une évolution qui d'ailleurs n'est peut-être pas terminée. En particulier, il explique la spécificité de l'article picard moderne à partir de la recomposition du système de l'article en ancien français et en ancien picard. Cette explication, convaincante pour l'essentiel, laisse cependant une interrogation en suspens. L'apparition du "démonstratif-article" est évoquée par tous les auteurs qui y font allusion (Flutre, Gossen, Lorient, parmi d'autres), comme un phénomène apparu au 16^e siècle et qui a connu un grand

développement à l'époque moderne (à partir du 18° siècle). Or la généralisation de l'article en français date du 14° siècle et se trouve complètement réalisée au 17° siècle, ce qui laisse sans explication non l'apparition, mais le développement moderne de ces formes .

Sur le plan synchronique, il nous semble qu'il est nécessaire d'élargir les observations, et que certaines limites de l'analyse de P.Ivart (à propos du pluriel ou du féminin) sont dues à ce qu'il considère un phénomène isolé : la variation che/le . C'est pourquoi nous tâcherons d'embrasser d'autres points de variation .

En ce qui concerne les critères utilisés pour la recherche d'une cohérence dans le choix des formes d'article, il nous semble qu'il y a nécessité à croiser ces critères . C'est du moins ce que nous avons cru devoir faire (v.§ 53).

Enfin, au delà de l'économie de la langue, qui est bien entendu fondamentale, le seul facteur extérieur ^{l'envisage} est le temps, la chronologie . Il nous paraît nécessaire de faire intervenir aussi dans l'explication des faits linguistiques le contexte social, ce qui d'une certaine façon ne serait que le développement plus précis de ce que P. Ivart, comme R. Debrrie et d'autres, notent de temps à autre sous le terme d'"influence du français".

3 Le corpus .

31 Critères de choix .

Notre orientation à long terme étant d'étudier un ensemble langagier vivant, il nous fallait des textes oraux contemporains .

D'autre part, le problème présentement posé étant lié au picard, nous cherchions des textes picards, ce statut dialectal étant un point de départ --qui ne nous empêchera pas de nous poser encore des questions sur ce qu'est le picard en l'occurrence .

Qu'est-ce qui permet de décider si un texte est vraiment picard ? Il peut être plus ou moins "pur" et cohérent, il peut être "francisé", mais il peut aussi être artificiellement "picardisé" à l'excès, par un auteur qui radicaliserait la spécificité dialectale et gommerait tout ce qui peut se rapprocher du français ... Quel est le taux de marques dialectales qui permet de trancher ?

Mais enfin, dira-t-on, on reconnaît bien, le locuteur picard reconnaît bien, si un texte, surtout oral, est picard ou non !

En effet, si nous pouvions trouver un texte oral reconnu unanimement comme picard, celui-là nous conviendrait a priori . Autrement dit, en pratique, nous pourrions ici nous fier au jugement social, surtout s'il est sanctionné sans ambiguïté sur le plan des institutions culturelles . Cette position pratique n'empêchera pas qu'on réexamine ultérieurement la validité linguistique de la reconnaissance sociale .

Or de tels textes existent : il s'agit des productions des groupes patoisants, lors des spectacles et des veillées qu'ils donnent couramment dans toute la région . C'est pourquoi nous avons choisi deux pièces de la troupe professionnelle de marionnettistes, fort connue en Picardie : Chés Cabotans d'Amiens .

Il est vrai que l'exigence de "reconnaissance sociale" nous amène ainsi à observer, non plus du langage

parlé "sur le terrain", mais un parler composé, une représentation, artificielle au sens premier du terme, du parler vernaculaire local . Nous nous autorisons cette dérive dans la mesure où elle permet d'appréhender un point de repère pour une étude de terrain ultérieure, et aussi à partir d'une présomption de vraisemblance, de vérité sociolinguistique du parler figuré dans ces pièces .

32 Chés Cabotans d'Amiens , théâtre picard .

321 La troupe .

"Chés Cabotans d'Amiens ont été consacrés en 1967 Théâtre officiel du Musée d'Art Local et d'Histoire Régionale, et Théâtre Permanent de la Ville d'Amiens . Cet aboutissement institutionnel mettait fin à de nombreuses années d'incertitude .

A la fin du 19^e siècle, il y avait à Amiens une vingtaine de théâtres de marionnettes, qui avaient toutes disparu à la veille de la guerre de 1914-1918 . L'un d'eux, celui de Jules Barbier, trouve en Maurice Domon un continuateur acharné, qui, après plusieurs tentatives malheureuses, réussit en 1933 à relancer une troupe, qu'il appelle "Chés Cabotans d'Amiens".

M.Domon, qui consacre sa vie entière à cette activité, doit la cesser en 1962, après de nombreux succès, mais en 1966 Chés Cabotans sont rachetés (marionnettes, castelet et répertoire) par le Musée et la ville d'Amiens . M.Domon se charge de former de nouveaux interprètes, recrutés au Conservatoire d'Art Dramatique, principalement Françoise Rose .

Depuis 1968, la troupe, très dynamique, a offert d'innombrables représentations dans toute la région, dans les salles les plus variées, a participé à bon nombre d'émissions de radio et de télévision, et a récolté des honneurs dans plusieurs festivals internationaux : entre autres Avignon 1975, Rennes 1976, Görlitz (RDA) 1976, Tournai (Belgique) 1977, Charleville 1979, Palerme (Sicile) 1983, Tokyo (Japon) 1984 .

322 L'auteur , M.Domon .

Maurice Domon étant l'auteur de tout le répertoire actuel de la troupe (50 pièces), il importe de préciser qu'il a toujours vécu à Amiens, dans le quartier ouvrier de Saint-Acheul, où il a tenu un commerce après avoir renoncé, pour mieux se consacrer à ses marionnettes, à enseigner à l'école d'apprentissage de la SNCF . Manipulateur exceptionnel, il était titulaire du rôle de Tchot Blaise .

323 Les acteurs actuels .

Il est de tradition que les troupes de marionnettistes soient familiales (c'était le cas de Barbier, Dourlen, Domon...) Actuellement, Sandrine, Lafleur et Blaise (les personnages dont nous étudierons le parler) sont joués respectivement par Françoise, Guislain et Régis ROSE, frères et soeur dont l'âge va de 30 à 46 ans . Le reste de la troupe, acteurs et techniciens, appartient soit à la famille Rose, soit à la famille Auvet .

Quand Françoise Rose a pris la relève de M.Domon, c'était armée d'un Premier Prix de Comédie Classique et d'un Premier Prix de Comédie Moderne du Conservatoire d'Amiens . Elle ne parlait pas picard, non plus que les autres acteurs, tout en étant amiénoise native, et ayant donc l'oreille formée au phonétisme local .

324 Le travail des acteurs .

Les acteurs dont le rôle est en picard travaillent en permanence la pureté de leur langue, à partir des textes de la littérature picarde, et lors des "veillées picardes" où le public leur apporte tout ce que peut donner la pratique vivante du dialecte .

Interrogés sur leur travail, les acteurs insistent beaucoup sur ce point . Cette rigueur est reconnue par les dialectologues, et c'est à ces acteurs qu'a été confié l'enregistrement de "Eche pikar bèl é rade" (Debrie 1983),

méthode audiovisuelle pour l'apprentissage du picard .

325 Les décalages entre le texte écrit et le texte dit .

Par rapport au texte écrit par M.Domon, les acteurs prennent certaines libertés, pour l'améliorer . D'une part, ils soignent la prononciation pour qu'elle soit bien picarde, même si le texte écrit ne la figure qu'imparfaitement . D'autre part, ils actualisent parfois le texte par des allusions à l'Amiens d'aujourd'hui (par exemple allusion au magasin Mammouth ouvert depuis 1984). Enfin, ils ne prétendent pas que dans le feu de l'action -- même par marionnettes interposées, ils sont des acteurs --, quelques glissements ne puissent échapper à leur attention . On peut donc parler à propos de leur langage d'une très grande tension, mais non simplement d'un écrit oralisé .

326 Les personnages .

Le trio traditionnel Lafleur, Sandrine, Tchot Blaise est originaire de Saint-Leu, vieux quartier populaire à l'ombre de la cathédrale . Il est pour beaucoup dans la popularité de ces pièces .

Lafleur, robuste gaillard fort en gueule et ennemi juré des gendarmes ("chés cadoreus"), expansif, joyeux compagnon, fainéant et grand buveur, est le héros, sympathique malgré tous ses défauts, en lequel on se plaît à reconnaître les vertus de l'homme du peuple amoureux impénitent de la liberté .

Sandrine, sa femme, travailleuse infatigable, ménagère avisée, ne manque pas de tendresse pour son fripon de mari, qu'elle doit pourtant souvent rudoyer .

Tous deux habitent une maison basse, au bord d'un des rieux (petit canal) qui sillonnent le vieux quartier Saint-Leu . Ils parlent picard, et avec une grande vigueur .

Tchot Blaise (= Petit Blaise), leur ami inséparable, est un adolescent fragile, peureux et maladroit, protégé du

couple et l'admirant sans réserve . Alphabétisé, il parle un "patois où le Picard et le Français se mêlent à parts à peu près égales" (selon les termes d'une plaquette de présentation de la troupe rédigée en 1983).

Dans les pièces que nous avons choisies (sans raison particulière), les autres personnages parlent français : les gendarmes avec un fort accent méridional, et M.Pipenterre, le patron, pharmacien retraité donc bourgeois et habitant un quartier bourgeois, d'une façon précieuse et affectée . Ce sont donc exclusivement Lafleur, Sandrine et Tchot Blaise dont nous prendrons le langage en considération, en tant que personnages "du cru".

Ajoutons enfin qu'il y a dans ces pièces intercompréhension générale (à un jeu de mots près), dont on peut se demander si elle correspond toujours à la réalité .

327 Résumé des pièces choisies .

LE REVEILLON DE LAFLEUR

Lafleur étant rentré ivre-mort le matin du réveillon de Noël, Sandrine l'a mis au lit et s'en est allée réveillonner chez un voisin avec Tchot Blaise . Réveillé un peu plus tard, Lafleur constate l'absence de Sandrine et tire le verrou . Lorsqu'elle revient, Lafleur feint de ne pas la reconnaître et tient la porte close . En annonçant qu'elle se jette dans la rivière, Sandrine parvient à retourner la situation et à inverser les rôles . Lafleur s'emporte et finit par rosser les gendarmes qui, à cause du tapage, menaçaient de l'incarcérer.

CH'POESON MORTEL

Employant déjà Sandrine pour des tâches ménagères, M.Pipenterre propose à Lafleur de l'embaucher en qualité d'homme d'entretien . Contraint par Sandrine d'accepter, Lafleur préfère se suicider à l'aide du "poison mortel" trouvé à la cave (en réalité du vin). Survient Blaise, angoissé par les conséquences juridiques d'une maladresse commise dans une

épicerie; ayant raconté sa mésaventure à Lafleur, il se laisse convaincre par son ami de mettre lui aussi fin à ses jours .
Ce suicide collectif se termine en une saoulerie épique ...

Ces deux pièces représentent près de deux heures de jeu .

328 Le public .

On ne peut terminer sans dire un mot du public, en regrettant de ne pouvoir s'appuyer sur une étude sociologique précise . Le public de Chés Cabotans est bien différent du public de théâtre habituel à Amiens . Plus nombreux, beaucoup plus "populaire", de tous âges, il est tout à fait spécifique à ce genre de spectacles, sauf quand, par exemple, la troupe se produit à la Maison de la Culture, auquel cas c'est le public de la Maison qu'on retrouve en majorité .

329 Traitement particulier d'un texte cité .

Nous donnerons pour finir cette présentation du corpus une précision technique . Nous avons exclu de ce corpus quelques paroles d'une chanson entonnée par Blaise et reprise par Lafleur dans leur ivresse . Il s'agit d'une chanson française, comme il pourrait s'agir d'une autre langue ; nous l'avons considérée comme une citation évidente, et de ce fait invalidée . Voici ces paroles :

" J'attendrai le jour
J'attendrai la nuit
J'attendrai toujours
Ton retour ..."

4 Les faits : l'article dans notre corpus .

41 Définition et présentation .

411 Qu'est-ce qu'un article ?

Parmi ce qu'on appelle les déterminants, les formes les plus répandues sont celles de l'article . Cependant la définition de l'article n'est pas si simple qu'il y paraît, et l'unité même de cette notion n'est pas évidente .

Soient les phrases :

A Je prends le fruit .

B Je prends un fruit .

C Je prends quelque fruit .

B et C sont manifestement plus proches entre elles que B ne l'est de A quant à la valeur de détermination ; par ailleurs l'idée d'article ne peut s'appuyer sur les formes, puisque ces trois déterminants sont entièrement distincts par leur origine et leur configuration phonique .

Il y a donc une part d'arbitraire dans la définition traditionnelle de l'article en français, et si l'on veut rapporter rigoureusement le jeu des formes aux opérations de détermination, il faudra la dépasser . Comme l'indique A. Culioli (1975): "Il est peu de termes aussi vagues que le terme de détermination "; et de mettre en garde contre "l'illusion morphologiste"...

S'il nous a paru nécessaire de signaler ce problème, qu'il soit clair cependant que nous n'entrons pas dans une telle réflexion quand nous prétendons examiner les formes de l'article . Nous voudrions situer notre objet en deçà de la problématique de la détermination, c'est pourquoi nous ne nous préoccupons pour l'heure que des formes "de surface".

Nous prendrons donc comme point de départ, à la suite des études citées dans notre deuxième partie, la catégorie "article" telle qu'elle existe dans la tradition grammaticale française, c'est-à-dire, pour le français moderne, le paradigme :

le, la, les
un, une, des
et les formes contractes :
du, des
au, aux .

Ce paradigme, en français, est composite, et, si on laisse de côté la forme zéro, il peut être ramené à deux sources historiques : la famille du latin ille , et celle du latin unus .

412 Les articles du picard .

La catégorie "article" en picard est elle aussi composite . Cependant, comme R. Debrie (et Flutre 1970), nous considérerons comme une seule catégorie morphologique ce que P. Ivart nomme "l'article" et le "démonstratif-article".

Nous reprendrons, sans qu'il soit nécessaire de la répéter, la description faite par R. Debrie (v. § 21), compte tenu de nos quelques remarques (v. § 231).

L'extension de l'ensemble correspond pour l'essentiel à celle de l'article français . "D'une façon générale, l'emploi de l'article défini en picard ne diffère pas beaucoup de son emploi en français", indique R. Debrie (1960 p.8), qui écrit par ailleurs (p.11): "Dans l'ensemble, l'article indéfini picard s'emploie, comme en français, devant tout nom commun de personnes ou de choses qui se comptent quand il y a indétermination". Et en effet, nous n'avons pas trouvé de cas, dans notre corpus, où une forme ne puisse être traduite correctement en français par un article . (Une seule exception : l'expression /a(ʔoer/, mais v. § 4325). Non pas que ces formes soient toutes entièrement dénuées de ce qu'on appelle une "nuance démonstrative", mais les nuances de détermination exprimées par l'article français couvrent tous les emplois de nos textes .

De même que nous avons rappelé ci-dessus les deux sources historiques de l'article français, nous pouvons dire que l'article picard peut être ramené à trois sources :

- a- la famille du latin ille
- b- la famille du latin unus
- c- la famille des démonstratifs issus des locutions démonstratives latines : ecce hoc, ecce ille, ecce iste .

La première a donné toutes les formes à consonne l, ainsi que les formes contractes où ce l a été vocalisé : /dy/ et /o/, et les formes où l'évolution phonétique a amené la disparition du l : /de/, /dz/, /zz/ .(v.§ 231).

La seconde a donné l'indéfini singulier, comme en français .

La troisième a donné toutes les formes à consonantisme /ʃ/ .(Pour quelques précisions sur ce tableau d'ensemble, voir § 231).

Par ailleurs, plusieurs de ces formes sont aussi mises en oeuvre, avec une particule /lo/ ou /ʃi/, dans les adjectifs démonstratifs . Nous serons donc amenés, afin d'embrasser complètement la distribution des formes qui nous intéressent, à inclure dans cette étude les démonstratifs, lesquels, à une exception près, comportent toujours une particule "de renforcement".

L'ensemble morphologique ainsi défini est donc original, et ne doit pas être disjoint . Il y a bien dualité d'origine parmi les formes d'article défini, comme le souligne Flutre (1970 p.502): "A côté de l'article ancien le , le moyen picard possède un autre article, che, chel, chés , dérivé de l'adjectif démonstratif . Cet article qui s'est considérablement développé en picard moderne, la ~~s~~cripta du Moyen Age ne le connaît pas "

On peut dire que cette originalité consiste dans un syncrétisme morphologique, puisque des formes qui fonctionnaient anciennement dans des catégories différentes se rejoignent dans le même paradigme de l'article picard moderne .

42 Sur la transcription .

421 Problèmes de graphie .

Il n'entre pas dans notre propos de traiter ici

des problèmes de graphie du picard, question à la fois délicate et stratégique, et toujours urgente . Cette langue, du fait de son statut de relégation, n'a jamais connu l'effort de rationalisation et d'unification qui a donné au français sa codification "orthographique", à laquelle on doit reconnaître, malgré tout, l'avantage d'exister . Nous laisserons donc de côté le long débat, le long travail que mènent depuis toujours, de E. Paris à R. Debrie et bien d'autres, ceux qui écrivent le picard et y réfléchissent .

Nous avons quant à nous, en ce qui concerne les réalisations , utilisé des transcriptions du corpus oral effectuées dans une notation "large", de type semi-phonologique . C'est l'Alphabet Phonétique International qui nous sert de base, mais simplifié autant que possible pour l'usage qui est le nôtre ici, et modifié par les choix suivants :

- non-utilisation du ə mais utilisation du couple ø / œ (voir discussion de ce problème : Carton 1974 pp.63-65).
- omission, à fin de simplification, des signes diacritiques de :
 - longueur et brièveté
 - ouverture et fermeture
 - ligatures de diphtongues
 - ligatures de mi-occlusives prépalatales(ainsi [tʃ] sera transcrit /tʃ/)
- assourdissement et sonorisation
- accentuation
- ɲ sera transcrit /nj/ (v. Carton 1974 p.61)
- compte tenu du phonétisme local, suppression de l'opposition ɑ / a ("âne" se prononce comme "Anne"), et de l'opposition ẽ / œ̃ ("brin" se prononce comme "brun").

La notation adoptée se ramène donc au tableau suivant:
Voyelles :

A Voyelles orales :

- 1) Palatales non-arrondies : i, e, ɛ, a
- 2) Palatales arrondies : y, ø, œ
- 3) Vélaires : u, o, ɔ

B Voyelles nasales : ẽ, ã, ɔ̃

Consonnes :

A Occlusives : p, b, t, d, k, g

B Nasales : m, n

C Fricatives : f, v, s, z, $\int$, $\mathfrak{z}$, ʃ

D Vibrantes : l, r

E Bilabiopalatale : ɥ

Bilabiovélaire : w

Enfin, pour la commodité de la dactylographie, le signe r notera la vibrante "grasseyée", et l'ensemble des transcriptions phonétiques (ou plutôt semi-phonologiques) sera donné non entre crochets droits, mais entre barres obliques (/).

422 La notation simplifiée .

Notre objectif étant de disposer d'une nomenclature de formes commodément utilisable par la suite, une notation économique est rendue nécessaire par la variété des réalisations .

Sa mise au point ressortit à ce qu'on a appelé la "morphonologie", c'est-à-dire le traitement d'un certain nombre d'alternances phonétiques, "qu'on a intérêt à écarter avant de procéder à l'examen des relations vraiment significatives de la structure morphologique ." (R. Hall, *Introductory Linguistics*, New York 1964, cité par P. Léon, *La Phonologie*, Klincksieck 1977). Cependant notre but, si nous procédons à la réduction de certains allomorphes, n'est pas simplement d'isoler les morphèmes . En effet, notre perspective exige que soit maintenue la distinction entre différentes formes à valeur morphologique identique, si certaines ont un caractère dialectal spécifique . Autrement dit, nous sommes attentifs à des "relations significatives" parmi les allomorphes eux-mêmes . Ainsi, /ɛzz/ ne peut être réduit, en tant qu'allomorphe, au morphème les (défini pluriel à base l), du fait que nous ne voulons pas effacer sa spécificité dialectale .

Notre "notation simplifiée" ne recouvrira donc que les cas de : - liaison ou élision

- variation d'une voyelle d'appui prosthétique (présence ou absence, timbre, aperture).

Nous préciserons ensuite le traitement de quelques cas d'ambiguïté .

4221 La liaison et l'élision .

La forme à finale consonantique --actualisation d'une consonne latente-- est une variante conditionnée par le contexte "suivi de voyelle", pour les formes :

- /ẽ/ - /ẽn/
- /ʃe/ - /ʃez/
- /de/ - /dez/

(Voir § 231).

Notre notation simplifiée ne notera que la forme la plus brève, mais elle représentera les deux possibilités de réalisation .

Dans le cas de "la", l'élision de la voyelle est conditionnée absolument par un contexte vocalique à droite . La forme qui résulte de cette élision, /l/, est identique à d'autres formes d'article . La distinction sera faite par l'indication du genre (du nom déterminé) et du contexte (devant voyelle ou devant consonne).

4222 Présence ou absence d'une voyelle d'appui .

En français, le traitement des monosyllabes proclitiques consistant en une consonne suivie d'un e caduc (tels "de", "me", "le", etc.) pose la question du statut du "e muet" (v. par exemple Carton 1974 p.60). La présence de cette voyelle est conditionnée par le contexte ; un morphème ne peut être réalisé sous la forme "consonne seule" s'il n'est pas précédé ou suivi d'une voyelle . Cela vaut pour le picard comme pour le français . On ne peut donc trouver : */ɛl s okyp d nu/.

Dans notre corpus, (mais plus largement voir aussi Debrrie 1960), ces monosyllabes ne se rencontrent jamais sous la forme : consonne + e (ou ə), mais d'une part l'élision (devant voyelle) ou apocope (devant consonne) est générale,

d'autre part, selon le contexte, nous trouvons ou non une voyelle d'appui prosthétique .

Remarquons qu'en français parlé la position de la voyelle dans un morphème de ce type (antérieure ou postérieure par rapport à la consonne) est un indice sociolinguistique important . On comparera de ce point de vue les phrases :

A : /ɛl s okyp dø nu/

B : /ɛl s okyp œd nu/ : celle-ci est plus "relâchée" .

Etant entendu qu'il y a toujours apocope, dans notre corpus, les contraintes contextuelles sont les suivantes :

Contexte gauche	Contexte droit	Réalisation du morphème
Voyelle	Voyelle ou Consonne	Pas de voyelle d'appui
Consonne	Voyelle	Pas de voyelle d'appui
Consonne	Consonne	Voyelle d'appui obligatoire

Une réalisation originale apparaît cependant chez Blaise à deux reprises (dont une avec un article) :

- / si o savje œl tur ki m ariv / (= si vous saviez le tour...)

- / ɛl s okype pa œd nu / (= elle ne s'occupait pas de nous)

Aucune pause n'est perceptible avant la forme soulignée, mais il semble que cette réalisation ne soit permise que par la lenteur remarquable du parler de ce personnage gauche et maladroit .

La variation (présence ou absence de la voyelle d'appui) étant à deux exceptions près conditionnée par le contexte, nous noterons les morphèmes concernés sous la forme la plus simple, sans voyelle d'appui . Il s'agit des morphèmes qui peuvent se trouver sous une forme monoconsonantique et de ceux qui peuvent se trouver sous forme di-consonantique :

- /l/
- /ll/
- /zz/ (devant voyelle, complémentaire de /le/ devant
- /dz/ (devant voyelle, compl.de /de/, devant ^{consonne}consonne
- /ʃ/ (devant consonne)
- /ʃl/ } (devant voyelle) } distribution complémen-
- /ʃt/ } } -taire

4223 Timbre et aperture de la voyelle d'appui .

La variation de timbre de la voyelle d'appui est considérée en dialectologie comme une variation micro-dialectale, à l'intérieur du domaine picard . Cependant, dans notre corpus d'une part, et d'autre part plus généralement dans le parler "évolué" du milieu urbain amiénois, il semble que nous ayons affaire à un fait de variation sinon libre, du moins ne correspondant pas à des aires dialectales . Tout ce que nous pouvons dire, faute d'une étude approfondie sur ce point, est que le timbre E dans les formes d'articles est celui qui correspond à la description qu'a faite R. Debrie du picard du Nord-Amiénois, mais que le timbre œ est lui aussi très fréquent .

Quant à l'aperture : $\text{ɛ}/\text{e}$ et $\text{œ}/\text{ø}$, elle varie elle aussi, et ce n'est pas par inadvertance que nous avons noté parfois /e/ ou /ø/ devant des groupes consonantiques à initiale implosive (bien que dans ce cas les voyelles ouvertes soient plus fréquentes).

En pratique, nous avons traité la variation de timbre et d'aperture de la voyelle d'appui comme une variation libre, ou du moins non pertinente pour notre étude .

4224 Quelques cas d'ambivalence .

Nous avons intégré à notre relevé trois formes d'articles contractes qui sont ambivalentes .

- /de/ peut être soit indéfini pluriel, soit défini pluriel contracté avec la préposition "de".

- /dy/ peut être soit partitif, soit défini contracté avec cette même préposition "de" .

Dans ces deux cas, nous distinguons les deux valeurs et nous les traiterons donc distinctement .

Quant à /o/, il peut théoriquement être singulier ou pluriel ("au" ou "aux"), mais il se trouve que dans notre corpus il est toujours singulier .

Les autres formes composées à l'aide de préposition, mais non contractes, n'ont pas été distinguées des formes simples : ainsi les occurrences de /dla/ ont été rangées sous la forme /la/.

423 Les types .

Afin de pouvoir désigner commodément des séries de formes dans la mesure où leurs caractéristiques sont homogènes, nous utiliserons le terme "type" au sens de "série historique-ment apparentée" (v. § 412).

424 Convention typographique .

Les réalisations seront indiquées entre barres obliques (/ /).

La notation simplifiée sera indiquée entre tirets (-).

Les graphies seront, le cas échéant, indiquées entre guillemets .

Ces trois niveaux peuvent coïncider : -la- .

Enfin les prépositions seront données en majuscules entre guillemets : "DE" , "A" .

Les types seront désignés ainsi : :l:

43 Liste générale des formes considérées .

Il nous est maintenant possible , avant de procéder à quelque classification que ce soit, de faire l'inventaire des formes relevées .

"Graphies courantes"	/Réalisations phonétiques/	Notation	Type
l' , el, èl	l, øl, œl, el, ɛl	l	l
ll, ll', l-l'	ll, ɛll, œll, øll	ll	
la	la , l	la	
les, lez, lés	le , lez	le	
zz, sz, s'z	zz	zz	
du	dy	dy	
des	de , dez	de	
d's', d'z', dz	dz, edz, ɛdz, œdz, ødz	dz	
o , au	o	o	ɔ
che, ch', ech', èch'	ʃ , øʃ , œʃ , eʃ , ɛʃ	ʃ	
cht, cht' , echt,	ʃt, ɛʃt, eʃt, øʃt, œʃt	ʃt	
chl, chl', echl, echl'	ʃl, ɛʃl, eʃl, øʃl, œʃl	ʃl	
ches, ché, chés	ʃe , ʃez	ʃe	
un, ein	ẽ , ẽn	ẽ	ẽ
ein', einn'	ẽn	ẽn	
une, un'	yn	yn	
c't'	st	st	
ce	s	s	

44 Discrimination des formes selon leur spécificité .

441 Principe de ce classement distinctif .

Peut-on, quand deux langues sont historiquement et géographiquement aussi proches que le sont le picard et le français, distinguer complètement ce qui appartient à l'une et ce qui appartient à l'autre ?

Ce n'est pas en général de quoi se soucie le dialectologue, qui décrit un parler sans le référer à un autre, mais dans son système propre . Nous ne pensons pas non plus que le picard ne doive être décrit que dans son rapport au français, d'une manière générale . C'est notre recherche présente qui implique cette mise en rapport : si, comme nous en avons formulé l'hypothèse, la situation de voisinage ou confrontation est pertinente dans l'analyse des faits de langue, il faut que nous distinguions ce qui est commun aux deux langues et ce qui est spécifique à chacune d'elles (picard : PIC , français : FR) .

De plus, une distinction doit être faite parmi les formes "communes" (i-e communes aux deux langues) .

Nous pensons que dans certains cas le locuteur a "le choix" entre une forme spécifiquement dialectale et une forme "commune". Dans ce cas, la forme commune sera dite "avec possibilité de variante spécifiquement dialectale". Bien sûr, ce choix du locuteur n'existe que si aucune détermination linguistique ne suffit à l'expliquer, et nous devons établir ce point Si c'est le cas, il s'agit d'une variation inhérente au parler picard, variation libre sur le plan linguistique, mais soumise, éventuellement, à des contraintes sociales .

Dans d'autres cas, nous rencontrons des formes tout simplement communes aux deux langues, et nous les désignons comme "formes communes sans variante possible".

Sont prises ici pour références des descriptions de l'une et l'autre langue que nous nous abstenons en l'occurrence de remettre en cause, bien que la délimitation soit parfois problématique sur certains points de détail .

L'outil de classification ainsi construit est, certes, hétérogène linguistiquement, puisqu'il combine variation interne et variation dialectale . Il se justifie par le fait que l'effet sociolinguistique est une résultante, utilise différents types de variation sur un même lieu, en l'occurrence la morphologie de l'article .

442 Les formes PIC .

Nous considérerons comme "formes spécifiquement picardes" et nous annoterons PIC les formes qui ne peuvent pas apparaître en français commun, tel qu'il est décrit par exemple dans la Grammaire du Français Contemporain de J-C Chevalier et alii (1964). Le cas des voyelles d'appui n'étant pas traité, à notre connaissance, nous négligerons les différences possibles parmi elles (v. notre § 4223), et ne retiendrons pour la définition des morphèmes évoqués au § 4222 que la ou les consonnes .

Nous caractériserons comme PIC les formes suivantes :

a) toutes les formes du type :{:

- Sur le plan phonétique, la sonorité chuintante différencie dès les plus anciens textes la forme picarde de la forme française (rappelons que toutes deux sont issues par dépalatalisation d'une forme de pronom à consonne mi-occlusive [tʃ], issue de la vélaire latine [k]).

- Sur le plan morphologique, ce n'est qu'en picard que ces formes prennent, à partir du 16^e siècle et surtout à l'époque moderne, valeur d'article .

b) -l- féminin devant consonne :

L'absence d'opposition du timbre vocalique entre le masculin et le féminin (cf. français "le/la") est un trait morphologique ancien et persistant du picard (article épïcène).

c) l'indéfini féminin -ẽn-

Cette forme, qui anciennement était aussi celle du français, a été conservée en picard, alors qu'une dénasalisation datée du 15^e siècle produisait la forme française /yn/ ("une"). (Carton 1974 p.185).

d) les formes dérivées phonétiquement de l'article de type :l:-ll-, -zz-, -dz-, qui n'existent pas en français commun .

443 Les formes FR .

Nous considérerons comme "spécifiquement françaises" et annoterons FR les formes suivantes :

- -s...la-, -st- (formes démonstratives)

Pour l'explication, voir § 442 a)

- -la- : voir § 442 b)
- -yn- : voir § 442 c)

444 Les formes A .

Nous considérerons comme "communes au picard et au français, Avec variante spécifiquement picarde possible" et annoterons A les formes de type :l: auxquelles on peut opposer une forme PIC équivalente . La détermination de celle du choix entre ces formes sera discutée au § 53

Ces formes sont : -l- masculin
-le-
-o-
-dy- non partitif
-de- (= "DE"+-le-)

Dans tous ces cas, c'est une forme de type : : qui constitue la variante PIC, soit respectivement :

-ſ- , -ſl-, -ſt-
-ſe-
/aſ/
/dɛſ/
/dʃe/ .

445 Les formes S .

Nous considérerons comme "communes sans variante spécifiquement picarde possible" et annoterons S les formes suivantes :

-l- féminin devant voyelle
-l...lo- féminin devant voyelle
-ŷ-
-de- indéfini masculin ou féminin
-dy- partitif

On sait qu'il a existé en picard, et qu'il existe encore sur une bonne partie du domaine picard, une forme de défini féminin singulier de type :ſ: (écrite couramment "chel, chelle, cheul, cheule, chol") pouvant s'opposer à -l- féminin devant voyelle ou consonne . Cette forme étant complètement

absente de notre corpus, alors que les occasions de l'utiliser ne manquaient pas, nous la considérons comme exclue des formes possibles dans notre texte (ce qui confirme la tendance à la disparition que remarque P. Ivart). Sur ce point, voir l'étude de R. Debrie (1975).

La forme -dy- partitif est commune au picard et au français, et, dans le sens partitif, il n'y a pas de variante PIC possible, comme le souligne R. Debrie (1960 p.9). Certes, on peut rencontrer : /dɛ̃ vā/ (= du vin), mais cela désigne le vin déterminé, précis, dont on parle actuellement, ou même le vin en général, alors que /dy vā/ désigne une partie indéterminée du vin (au sens général), ce qui est la définition du partitif. (La seule occurrence de -dy- non partitif est due à Blaise).

446 Le cas du démonstratif.

Dans le cas des démonstratifs, nous ne prendrons en compte que la forme du premier élément (que nous appellerons "base"). On remarquera cependant que l'élément de renforcement peut avoir la forme française /la/ ou la forme picarde /lo/, ce qui donne en réalité, pour les démonstratifs à deux éléments, les formes suivantes (dans le corpus):

	Forme picarde du renforcement	Forme française du renforcement
Base PIC	...lo , ll...lo l...lo (féminin devant consonne)	l...la (féminin devant consonne)
Base A		
Base S	l...lo (féminin devant voyelle)	
Base FR		s...la

45 Application de la grille aux personnages .

Notre grille est appliquée dans un premier temps à l'ensemble du texte que nous examinons, soit l'ensemble des répliques de Lafleur, Sandrine et Blaise .

Mais ces trois personnages constituent en fait deux groupes bien différents : Lafleur et Sandrine sont considérés comme les personnages qui parlent picard --et il ne nous a pas été possible de distinguer qualitativement entre les parlers de ces deux personnages --, tandis que Blaise, par hypothèse explicitée par les acteurs, parle un "mélange de picard et de français". Nous nous attendons donc à trouver une nette différence entre ces deux parlers .

C'est pourquoi nous présenterons d'une part des décomptes globaux concernant à la fois Lafleur, Sandrine et Blaise (L+S+B), puis des chiffres concernant Lafleur et Sandrine (L+S), et enfin ceux qui concernent Blaise (B).

46 Tableau général des formes classées .

Nous avons indiqué dans les colonnes de gauche les éléments de classement morphologique :

- Sg , Pl : singulier, pluriel
- Dev.C , Dev.V : devant consonne, devant voyelle
- Masc , Fém : masculin, féminin .

Sous chacun de ces éléments de catégorisation figure le nombre d'occurrences concernées (au total 301 formes).

A droite de la forme relevée (en "notation simplifiée") figure le classement exposé ci-dessus (v. § 44), puis le nombre d'occurrences relevées chez :

- Lafleur, Sandrine et Blaise (L+S+B)
- Lafleur et Sandrine (L+S)
- Blaise (B) .

DEFINI					L+S+B	L+S	B		
175	Sg	Dev.C	Masc	§	PIC	45	31	14	
			65	1	A	20	13	7	
			Fém	1	PIC	51	42	9	
				1a	FR	12	3	9	
		128	63						
		Dev.V	Masc	§1	PIC	7	3	4	
			10	1	A	3	1	2	
			Fém	1	S	11	9	2	
				11	PIC	1		1	
			150	22	12				
	Pl			Masc	§e	PIC	16	16	
		1e			A	1		1	
		18			zz	PIC	1	1	
		Fém		§e	PIC	6	5	1	
7				1e	A	1	1		

INDEFINI					L+S+B	L+S	B
70	Sg	Masc ₃₂	ẽ	S	32	28	4
		Fém	ẽn	PIC	19	19	
			yn	FR	4	2	2
	55	23					
	Pl	Masc	de	S	7	6	1
		7	dev.C				
		Fém	de	S	7	4	3
dev.C							
15	8	dz	PIC	1	1		
		dev.V					

DEMONSTRATIF					L+S+B	L+S	B
23	Sg	Masc	§...lo	PIC	11	11	
			s...la	FR	1		1
		Fém	§t	PIC	1	1	
			st	FR	1	1	
			1...lo dev.V	S	1	1	
			1...lo dev.C	PIC	3	3	
			11...lo	PIC	1	1	
			1...la dev.C	PIC	2		2
	Pl	Masc	§e...lo	PIC	1	1	
		Fém	§e...lo	PIC	1	1	

CONTRACTE			L+S+B	L+S	B
33	o	A	3	2	1
	dy partitif	S	23	21	2
	dy non-partit.	A	2	1	1
	de ("DE"+le)	A	5	4	1

Répartition des formes par personnages .

	L+S+B	%	L+S	%	B	%
PIC	167	55,4	136	58,3	31	45,5
A	35	11,6	22	9,4	13	19,1
S	81	26,9	69	29,6	12	17,6
FR	18	6	6	2,6	12	17,6
Total	301	99,9	233	99,9	68	99,8

5 Analyse des faits .

51 Remarques générales .

511 Le total des formes différentes disponibles est de trente-trois, dont 13 Définis (39 %), 6 Indéfinis (18 %), 10 Démonstratifs (30 %), 4 Contractes (12 %).

Mais si l'on examine les nombres d'occurrences, on constate que la majorité des articles employés est constituée de Définis (58 %, soit 175 sur 301), et même, si l'on y inclut les Contractes, les 2/3, ou encore, si l'on y inclut aussi les Démonstratifs qui utilisent les mêmes morphèmes à deux exceptions près, les 3/4 . Cela justifie d'une certaine ^{façon} le choix de P. Ivart : le Défini est prépondérant parmi les articles .

Est-ce un fait particulier à notre corpus ? Il ne le semble pas . Dans un texte français comparable (mutatis mutandis), La Cantatrice Chauve de Ionesco, nous trouvons 602 Définis pour 245 Indéfinis, soit 66 % pour 34 % . Ici, 175 Définis pour 70 Indéfinis, soit 71,4 % pour 28,5 % . La différence n'est pas significative .

512 Là où la distinction a été faite, il y a une forte majorité d'articles "devant consonne" par rapport aux emplois "devant voyelle" (142 contre 23, soit 86 % contre 14 %). Cela ne semble pas non plus un trait particulier de notre texte . A titre d'indication comparative, nous relevons dans le "Petit Larousse" que 78 % des pages sont consacrées aux mots à initiale consonantique contre 21 % aux mots à initiale vocalique .

513 Les 33 formes de notre relevé se classent comme suit :

16 PIC	(48 %)
7 A	(21 %)
6 S	(18 %)
4 FR	(12 %).

Plus d'un tiers de ces formes sont donc communes aux deux langues .

Si l'on examine les occurrences, plus d'un tiers sont communes aux deux langues, près d'un tiers le sont obligatoirement (formes S), y compris chez L+S .

Il s'agit là d'une caractéristique fondamentale des rapports entre les deux langues . Encore n'examine-t-on ici qu'une série étroite de faits purement morphologiques . Il faudrait replacer ce chapitre dans un tableau comparatif d'ensemble, où l'on constaterait que la proximité du picard au français touche à la fois la phonétique et la phonologie, la morphologie, le lexique et la syntaxe, dans des proportions variables, allant d'une différenciation très nette jusqu'à la quasi-identité (dans le cas de la syntaxe).

C'est l'existence d'une telle zone de coïncidence qui justifie qu'on oppose parfois "dialecte" à "langue". Deux "langues" sont implicitement considérées comme devant différer plus entre elles qu'une "langue" et un "dialecte". Cependant de nombreux exemples montrent que cela ne suffit pas à fonder la différence terminologique . On se heurte en particulier à toutes les formes de transition, et à la question suivante : si l'on arrive à mesurer la distance d'un système à un autre, y a-t-il des seuils quantitatifs différents pour les langues et les dialectes ?

En vérité la question est naïve, car nous tenons pour avéré que c'est le statut socio-politique d'une variété qui la fait considérer comme langue, dialecte ou patois . L-J Calvet le montre (1974 pp.40-50), et conclut : "La tradition péjorative attachée au faux couple théorique langue-dialecte, venue du fond des âges mais reprise et renouvelée d'un vernis "scientifique" par les linguistes, a fait son chemin jusqu'au plus profond de la tête des gens ."

Pour notre part, on l'aura remarqué, nous employons ces termes quasi-indifféremment à propos du picard .

514 Si l'on observe plus précisément le Défini, on obtient le tableau suivant :

	LSB	%	LS	%	B	%
PIC	127	72,5	98	78,4	29	58
A	25	14,2	15	12	10	20
S	11	6,2	9	7,2	2	4
FR	12	6,8	3	2,4	9	18
Total	175	99,7	125	100	50	100

Le Défini a ceci de particulier qu'il n'y a dans ce paradigme qu'une seule forme S : -l- Féminin devant voyelle (à cause de l'absence de "chelle" dans ce parler). Cette forme ne représente que 6,2 % des Définis . Pour toutes les autres formes, il y a possibilité d'opposer les formes PIC et FR .

C'est là une deuxième raison qui fait du Défini un ensemble crucial pour l'étude du parler amiénois .

515 L'Indéfini .

	LSB	%	LS	%	B	%
PIC	20	28,5	20	33,3	0	0
A	0	0	0	0	0	0
S	46	65,7	38	63,3	8	80
FR	4	5,7	2	3,3	2	20
Total	70	99,9	60	99,9	10	100

Ici les formes elles-mêmes se prêtent mal à la différenciation PIC/FR : 65,7% des formes employées sont de la catégorie S , c'est-à-dire nécessairement communes .

516 Le Démonstratif .

	LSB	%	LS	%	B	%
PIC	20	86,9	18	90	2	66,6
A	0	0	0	0	0	0
S	1	4,3	1	5	0	0
FR	2	8,6	1	5	1	33,3
Total	23	99,8	20	100	3	99,9

Employées dans le cadre de locutions à valeur démonstrative, les formes sont presque toutes PIC .

52 Les formes FR chez L+S .

Dans notre classement, quatre seulement des trente-trois formes existantes sont considérées comme spécifiquement françaises, et nous en trouvons chez L+S six emplois .

Est-il juste de les prendre en considération ? Ne devrait-on pas les considérer comme des "erreurs" et les exclure de nos données ?

L'objet de ce travail, rappelons-le, est le parler des pièces de M.Domon jouées par Chés Cabotans d'Amiens . C'est ce parler vivant, reconnu comme picard, tout au moins pour L+S , qui nous intéresse . Nous le saisissons à un point terminal, c'est-à-dire tel qu'il se réalise, tel que le public peut le saisir, et dans la forme où il est socialement reconnu comme picard (les textes de M. Domon ne sont pas publiés). Si nous y décelons des éléments hétérogènes, nous nous refusons à les en exclure .

De quoi s'agit-il précisément ? Le texte de M. Domon est-il différent de l'interprétation qu'en donnent les marionnettistes ? Si les formes FR chez L+S sont des aberrations, comment peut-on en rendre compte ?

Nous allons examiner chacun de ces six emplois .

521

Lafleur : / ε̃ sy ẽtre la vi pi la mɔ̃ / (= je suis entre la vie et la mort).

Est-ce un "syntagme figé" (selon le terme utilisé souvent pour expliquer la "résistance" du type 1) ? Certes, on peut le ressentir ainsi ; mais Lafleur aurait pu dire : / ẽtr ɛl vi pi l mɔ̃ /, ce qui se comprenait parfaitement . Ce syntagme, s'il est figé, l'est en sa forme française, en ce qui concerne l'article , et ce fait d'hétérogénéité n'en est pas plus motivé .

La comparaison du texte écrit et de la transcription du texte entendu permet de remarquer que c'est sous la même forme qu'il a été écrit et dit, sans "faute" des acteurs, mais sans rectification non plus .

De plus, ce syntagme n'est pas complètement figé, puisque son correspondant en français standard serait : / ãtrø la vi e la mɔ̃ /, dont / ẽtre la vi pi la mɔ̃ / se différencie nettement par d'autres moyens que l'article : / ẽtre / au lieu de / ãtr /, / pi / au lieu de / e / .

Enfin et surtout, on remarquera la force expressive de cette locution hyperbolique .

522

Sandrine : / eʒ vo mɛ̃ʒte dẽ la ʁivjɛ̃ / (= je vais me jeter dans la rivière).

Le texte écrit porte : "dains l'rivière". Interrogés sur ce point, les acteurs le commentent avec une certaine hésitation, qui le fait soit renier comme erreur, soit expliquer par une volonté d'emphase (Sandrine proclame qu'elle va se jeter à l'eau afin d'affoler Lafleur). Dans un cas comme dans l'autre, la forme FR entre dans le parler de Sandrine sans réellement y déparer, sans choquer l'auditeur-spectateur amiénois moyen .

523

Sandrine : / i l ero yn bəl baf/ (=il va recevoir une belle baffe). Le texte est écrit : "i l'airo einn'bell'baff'..."
On note la violence de l'expression, suggérant directement la violence et l'intensité du sentiment de Sandrine . Cette violence peut expliquer le glissement de l'interprète à la forme FR, par relâchement de l'attention portée au langage .

524

Sandrine : /to trœ ve yn plaʃ ?/ (= tu as trouvé une place ?)
C'est ici un étonnement très fort, mêlé de joie, qui se marque par une "sortie" de Sandrine sur le plan morphologique . Le texte écrit donne "einn'plache" .

525

Sandrine : /astœr / (= maintenant).

La forme picarde correspondante est /aʃtœr/, d'ailleurs employé à un autre moment par Lafleur .

Nous incluons cette expression dans nos relevés en considération de la variation constatée d'une de ses parties seulement, que nous admettons pour cette raison comme unité morphologique . Il est vrai qu'en dehors de la variation /st/ vs /ʃt/, nous prendrions volontiers l'ensemble comme un lexème unique .

Cette forme est excentrique pour deux raisons :

- c'est le seul cas où le "démonstratif" ait gardé un sens démonstratif, traduisible littéralement en français par "à cette heure-ci". Flutre (1955) la considère comme un archaïsme . C'est donc par exception que nous l'examinons, pour ne pas sacrifier l'exhaustivité du relevé (c'est la seule occurrence du DEM sans le renforcement /lo/).
- s'il est évident que /aʃtœr/ est PIC, à cause de la chuintante, on ne peut pas dire que /astœr/ appartienne au français standard . C'est une expression qui se rencontre dans toutes les régions de langue d'oïl (sauf erreur), mais toujours comme forme "paysanne", "régionale" ou "traditionnelle". En tout cas, elle est marquée par rapport au français standard dans le même sens que le serait une forme dialectale proprement dite.

Certes, cette réalisation ne peut être que reniée par les comédiens en tant qu'"erreur de prononciation" par

rapport à /aʃtoær/, qui est dans la norme du picard , mais nous retiendrons pourtant qu'elle reste, même sous cette forme, distincte, contrastive par rapport au français standard (aussi vague que soit cette expression), qui utiliserait : "maintenant".

526 Il ressort de l'examen des six formes FR de L+S ceci:

- cinq d'entre elles sont réalisées dans une occasion où l'expression a une force particulière : émotion violente, ou emphase théâtrale .
- elles sont isolées, en tant que faits spécifiquement français, dans le contexte picard (lexical, phonétique)
- d'autres faits, non picards, peuvent avoir pour effet de distinguer le syntagme où on les trouve du français standard .

Leur extrême rareté, tant dans le texte écrit que dans l'interprétation, les marginalise fortement, mais aussi indique une certaine perméabilité aux formes françaises du parler de L+S quand la pureté de ce parler est moins surveillée (on pense à l'utilisation que fait Labov du récit d'événements suscitant une grande émotion pour obtenir du parler vernaculaire).

53 Les formes A chez L+S .

22 occurrences, soit 9,4 % de leurs articles, ont chez L+S ce que nous avons appelé une forme A, sous réserve que leur emploi ne soit pas soumis à une détermination linguistique qui interdirait la variante PIC .

531 Voici la liste des occurrences de formes A, avec un minimum de contexte utile (17 emplois, 22 occurrences).

-1- Masc Devant consonne :

A /œʃ ko py fwær fwær œl lɛdmɛ / (= ce qu'on peut faire faire le lendemain)

B /m fwær œl plezir œd.../ (= me faire le plaisir de...)

C /avwær œl malœr œd.../ (= avoir le malheur de ...)(2 fois)

D /i jo l fy / (= il y a le feu)

E /ʃe py l momɛ d rir/ (= ce n'est plus le moment de rire)

- F /œl mejœr œrməd/ (= le meilleur remède)
 G /œl ʒur dem nɔʃ/ (= le jour de mon mariage)
 H /œl ʒur œd noəl/ (= le jour de Noël)
 I /sy l bu doəm lãg/ (= sur le bout de ma langue)
 J /œl pir , ʃe.../ (= le pire, c'est...)
 K /dẽ l fɔ̃ doəm pãʃ/ (= dans le fond de mon ventre)
 L /ʃi l tʃœr tẽ di/ (= si le coeur t'en dit)
- l- Masc Devant voyelle :
 M /il ave l ɛr si minab/ (= il avait l'air si minable)
- o-
 N /jɛr o swɛr/ (= hier au soir) (2 fois)
- dy-
 O /dy momẽ kɔ̃m prẽ par me sẽtimẽ/ (= dès lors qu'on me
 prend par les sentiments)
- le-
 P /tut le smãnj/ (= toutes les semaines)
- de- (= "DE"+-le-)
 Q /nɔ̃ de bwɛ/ (= nom des hommes ?) (4 fois)

Nous avons affaire ici au problème que se pose P. Ivart (1983) -v. § 23-: qu'est-ce qui détermine l'usage des formes concurrentes des types :ʃ: et :l: ?

Les chiffres, dans notre relevé, ne sont pas suffisants pour rien prouver par la statistique, mais ils peuvent constituer un guide, une jauge de nos tentatives d'explication .

Pour pouvoir cependant confronter nos résultats à ceux de P. Ivart, il nous faut mettre en regard de nos formes A, qui sont toutes du type :l:, les formes PIC correspondantes, à savoir :

en regard de -l- Masc	}	-ʃ-, -ʃl-
-o-		
-dy-		

en regard de -le-	}	-ʃe-
-de- (= "DE"+-le-)		

Le rapport est de 22 formes A à 55 formes PIC .

A la différence de P. Ivart, nous laissons de côté les formes PIC de type :l:, telles que -l- Fém Devant consonne, -ll-, -zz-.

C'est donc notre ensemble de 22 formes A que nous allons interroger dans les termes de P. Ivart .

Nous écarterons provisoirement les formes de pluriel : une seule occurrence de -le- (phrase P), un seul emploi de -de- (phrase Q , dont nous trouvons quatre occurrences). Nous reviendrons sur l'interprétation de ces faits, mais d'ores et déjà il est clair que ces emplois sont rares, si on les oppose aux 21 occurrences de -ſe- . Nous rejoignons ici la constatation de P. Ivart, qu'au pluriel la forme -ſe- est beaucoup plus fréquente . Cette prépondérance écrasante, qui couvre toutes les situations contextuelles, invalide pour une bonne part les critères de détermination qu'on pourra essayer de trouver par la suite : aucune de ces contraintes ne doit être absolue en elle-même, puisque, dans les mêmes constructions ou devant les mêmes substantifs, elles ne jouent pas au pluriel .

532 Nous traitons donc maintenant uniquement du singulier, à savoir de la forme -l- (où nous incluons les formes contractes -o- et -dy-). Nous avons 17 occurrences de formes A contre 34 occurrences de formes PIC .

Y a-t-il préférence pour -l- devant voyelle ? Nous trouvons 3 occurrences de -ſl- (allomorphe de -ſ- devant voyelle) contre 31 occurrences de -ſ- (devant consonne), et par ailleurs 1 occurrence de -l- Masc Devant voyelle contre 14 devant consonne . 8 % du total dans un cas, 6 % dans l'autre, la différence ne peut être retenue comme significative .

Y a-t-il préférence pour -l- en association avec une préposition ? 5 fois sur 17 (29 %, phrases I, K, N, O), -l- est associé à une préposition, alors que -ſ- l'est 14 fois sur 34 (41 %). La différence pourrait sembler significative, mais dans le sens inverse de ce que constate P. Ivart . Cependant, sur ces 14 occurrences de -ſ-, 13 seront aussi classées comme étant situées "devant un substantif de sens concret". La quasi-inclusion d'un critère dans un autre enlève toute validité à son interprétation .

Y a-t-il préférence pour -l- devant un nom déterminé par un complément de nom ou une proposition ? C'est le cas pour les phrases B, C, E, G, H, I, K, O, 9 occurrences sur 17 de -l-, soit 52 % , et pour 20 % des -§- (7 sur 34). Vue sous cet angle, la différence mérite d'être retenue . Il est vrai que si l'on considère l'ensemble des syntagmes de ce type, les formes -l- et -§- se répartissent à peu près à égalité . Nous reviendrons sur ce point .

Y a-t-il préférence pour -l- devant un nom de sens général, vague ou indéfini ? Cette catégorie, malaisée à manier à cause de son imprécision, ne fait pas apparaître de différence notable entre les deux formes .

Un seul des critères utilisés par P. Ivart nous semble tracer une nette démarcation entre -l- et -§- dans notre corpus : dans 79 % des cas, -§- est employé devant un nom de sens concret, alors que dans 70 % des cas (12 sur 17) -l- est employé devant un nom de sens abstrait .

Cependant, si l'on examine de ce point de vue une forme non soumise à l'alternative A / PIC , à savoir l'indéfini singulier masculin -ñ- , on trouve que 15 occurrences sur 18, soit 78 % , se trouvent "devant un nom de sens concret". Cela nous interdit de nous fier à ce critère . Par ailleurs, il n'y a guère de conclusion à tirer des deux occurrences de -yn- , l'une se trouvant devant un nom de sens abstrait (/pla§/=place), et l'autre devant un nom de sens concret (/baf/ = baffe).

Nous retiendrons donc, plutôt que l'emploi de -§- devant des noms de sens concret, l'emploi de -l- devant des noms de sens abstrait : phrases A,B,C,E,G,H,J,L,M,O,P .

533 Mais il faut examiner de plus près ces emplois de -l- : ces 12 emplois se laissent facilement classer en trois groupes de ce que nous appellerons provisoirement avec P. Ivart des "syntagmes figés".

a) 7 fois, nous trouvons -l- accompagnant un substantif à sens temporel : phrases A, E, O, G, H, N , avec les substantifs /lẽdmẽ/ , /momẽ/ (2 fois), /jur/ (2 fois), /swɛr/ (2 fois).

En plus de, ou conséquemment à, leur sémantisme temporel, ces expressions ont en commun un type d'emploi qui n'est plus simplement celui d'un substantif, mais celui d'un adverbe : /œl lēdmē/ , /o swēr/ , d'une conjonction : /dy momē k.../ (= dès lors que), ou d'une préposition : /œl ʒur dem nɔʃ/ (= lors de mon mariage).

Il nous paraît très probable, sur la base de notre intuition de locuteur natif --nous sommes contraint ici de faire appel à des "jugements d'acceptabilité"-- qu'en dehors de ces emplois adverbiaux, les substantifs concernés seraient plus facilement assortis de l'article -ʃ-. On dirait ainsi : / ʃ lēdmē d mardi gro ʃe ʃ ʒur dʃe ʃēd/ (= le lendemain de Mardi Gras est le jour des Cendres).

Dans les phrases A, O, G, H, N, les substantifs sont employés comme des mots invariables, des "mots-outils" grammaticaux (cf. Chevalier 1964 p.393), et de ce fait n'offrent pas la même liberté de combinaison que la catégorie des substantifs dans son ensemble . On peut vérifier cela par la difficulté de leur accoler des adjectifs, et par le fait que si l'on procède à cette opération, la forme -ʃ- de l'article regagne en probabilité .

Nous appellerons ces emplois "expressions grammaticalisées", c'est-à-dire affectées, au moins dans certains de leurs emplois, d'un rôle syntaxique constant .

Ce ne sera pas forcer les faits que de leur ajouter les exemples suivants :

- F : /œl mejoær.../ et J : /œl pir/ : superlatifs relatifs

- P : /tut le smānj/ : c'est l'indéfini "toutes" qui semble induire préférentiellement l'article -l-

- I : /sy l bu d.../ et K : /dē l fīd.../ : ces deux locutions équivalent à des prépositions quant au rôle syntaxique .

Enfin cette explication "par la syntaxe" s'applique vraisemblablement aux emplois "devant un substantif déterminé par un complément de nom ou une proposition" : l'inclusion du substantif dans une construction de Groupe Nominal complexe a tendance à limiter la liberté de combinaison, en

particulier la possibilité d'utiliser une forme d'article spécifiquement picarde, différente du français .

b) Trois autres emplois (4 occurrences) présentent des traits communs :

- B : /m fwær œl plezir œd.../ (= me faire le plaisir de..)

- C : /avwær œl maloær œd.../ (= avoir le malheur de..)

2 fois

- M : /avwær l ær/ (= avoir l'air).

Chacune de ces expressions apparaît comme une unité lexicale, la signification étant liée à l'ensemble . Le terme "figé", à leur propos, signifie que les possibilités de modification de leur structure (passage au pluriel, insertion d'adjectifs, d'adverbes...) sont plus limitées que ce n'est le cas en général pour la structure "verbe + nom" (ou bien le sens change complètement). Ces expressions ont aussi en commun de jouer le même rôle syntaxique qu'un verbe simple .

- B et C : Ces expressions pourraient être décrites comme des quasi-auxiliaires, à valeur modalisatrice .

Comment en effet qualifier autrement la nuance de sens qui distingue : /ſi ty robœl/ (= si tu protestes)

de : /ſi t o l maloær œd robole/ (= si tu as le malheur de protester) ,

ou bien : /ty vo t rasir/ (= tu vas te rasseoir)

de : /ty vo m fwær œl plezir doæt rasir/ (= tu vas me faire le plaisir de te rasseoir) ?

Sur le plan syntaxique, nous n'avons pas là simplement la structure "verbe + substantif complément", mais plutôt ce que, après d'autres, M. Gross (Méthodes en syntaxe, Hermann, 1975, p.189) nomme "expression verbale", où le verbe est un opérateur sémantiquement vide, et le substantif lui-même est un opérateur syntaxique, c'est-à-dire suivi d'un syntagme dépendant . Gross signale (op.cit.p.59) que "la nature de certains noms dans ces constructions pose des problèmes".

- Quant à l'expression M, elle se comprend comme synonyme du verbe simple "paraître", en français comme en picard, à condition de ne pas être disjointe : ainsi, par exemple, "Il a l'air de vouloir partir" ne signifie pas : " Il a +

l'air de vouloir partir", mais plutôt : " Il a l'air + de vouloir partir ".

Ce rôle verbal attaché à une combinaison invariable des éléments qui composent les trois expressions examinées ci-dessus nous amène à rapprocher les phrases B, C, M, des "expressions grammaticalisées" du § a) , puisque le nom , dans tous ces cas, est soumis, à cause de son inclusion dans une combinaison stable, à des règles de fonctionnement différentes de la syntaxe du même nom ailleurs .

c) Le dernier des 12 emplois de -l- devant un nom de sens abstrait se trouve dans la phrase L . Dans L , c'est toute une proposition dont la forme est intangible, ce que confirme l'archaïsme de la construction du verbe, ainsi que l'absence de reprise anaphorique du sujet (à peu près générale dans les phrases dont le sujet n'est pas un pronom ; il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique du français parlé "populaire" en général, et non d'un trait spécifique du picard).

Cet emploi ne peut donc pas être analysé dans les mêmes termes que les précédents .

L'examen de ceux-ci nous ayant conduit à prendre en considération même les emplois de -l- avec des noms non abstraits, nous terminerons par les deux expressions qui restent : Q et D .

La phrase Q est un juron, expression figée s'il en est : /nõ de bwε/ (4 occurrences). Ce type très productif (nom d'un chien, nom des eaux, nom d'une pipe ...) équivaut à une interjection, et fonctionne donc hors de la syntaxe de la phrase . Il est lui aussi figé dans sa structure, comme le montre la comparaison avec les formes inacceptables : " le nom d'un chien ", " nom joli d'un chien ", " noms d'un chien", etc.

Le juron /nõ de bwε/ est-il picard ? Si les termes /nõ/ et /de/ sont formes communes au picard et au français, nous ne pouvons dire si le substantif /bwε/ est picard (ce serait alors le correspondant à phonétique picarde du nom français "bois") ou français : les "boués" étant, en jargon de marine, les matelots ("boys" prononcé à l'ancienne manière

et intégré au jargon de la corporation).

Enfin la phrase D , tournure dite de prédication existentielle, admettrait facilement la forme picarde de l'article : /jo § fy/ , comme d'ailleurs d'autres exemples de la même construction : /jo § mar§e/ (= il y a le marché), /jo §e kadorø/ (= il y a les gendarmes), etc. Ainsi, bien qu'on ait affaire à une tournure ayant un fonctionnement grammatical fixe, la contrainte sur l'article n'est pas importante, ce qui peut indiquer une plus grande intégration dans la langue picarde, liée à la fréquence de la tournure .

Au terme de cet examen, nous pouvons donc dire que, en ce qui concerne les formes A , le critère du "sens abstrait du substantif qu'accompagne l'article" se résout dans l'analyse en terme d'expression figée". Nous pouvons préciser que ce terme désigne ici principalement des "expressions grammaticalisées" . Ces deux dénominations, nous en sommes conscient, sont approximatives et exigeraient d'être fondées plus solidement . Cependant, pour l'instant, elles donnent une certaine cohérence à 15 occurrences de -l- sur 22 examinées (soit 13 emplois sur 17) .

534 S'agit-il d'une détermination linguistique au sens où nous l'entendions au début de ce chapitre ? Revenons sur le terme "expression figée".

D'abord, il faut préciser qu'une expression peut être figée, c'est-à-dire exclue de la variation, dans une forme picarde, tandis qu'une autre le sera sous une forme française . Les deux se rencontrent dans notre corpus . Ainsi, en picard, /õn i sòm a l tart a prõn/ (littéralement : nous y sommes à la tarte aux prunes) est intraduisible, si ce n'est par : " C'est là que les Athéniens s'atteignirent ", ou " Voilà le hic " .

Deuxièmement, il y a des degrés dans ce "figement" ou cette "fixation" . Dans certains cas, il s'agit de formulations intangibles, dans d'autres, de préférence plus ou moins marquées . Ainsi dans les phrases M ou N il est strictement impossible d'utiliser la forme PIC d'article . En re-

-vanche, l'article -ſ- semble possible dans G ou H , et même probable dans C :/avwær œſ malœr.../.

Si nous classons les expressions de notre relevé selon la probabilité d'un article PIC au lieu de l'article A , nous n'en trouvons que 3 (M, N, Q) qui soient absolument invariables, les autres s'échelonnant du très improbable au très probable .

Nous utilisons ici la notion de probabilité, qui nous semble traduire l'idée d'un figement plus ou moins contraignant, mais c'est une vue intuitive, car il faudrait mesurer cette probabilité sur un corpus suffisamment vaste pour que le terme puisse être employé rigoureusement .

En tout cas, il ne nous semble pas suffisant de formuler, comme Flutre (1955) à propos de -l- : " L'article masculin ne se trouve que dans des expressions toutes faites ou empruntées au français ", car d'une part il n'y a pas seulement répartition, mais variation , et d'autre part la notion d'"emprunt au français" ne nous paraît pas adéquate pour rendre compte des traits communs aux deux langues .

Pour nous en effet, ces "expressions figées" ne sont qu'un cas-limite de la variation . Car c'est bien une zone de variation dans la langue picarde que signalent les formes A . Le locuteur dispose d'une certaine latitude, d'un certain "choix" (qui, bien sûr, n'implique pas conscience du choix), entre la forme PIC et la forme A , qui, tout en n'étant pas étrangère au picard, lui est commune avec le français .

Cette latitude est limitée par le poids de l'usage, qui semble s'exercer particulièrement sur les lexèmes grammaticalisés, qui constituent un ensemble particulièrement sensible à la proximité de la langue française .

Cette notion d'usage, qui lie le linguistique au social, n'exclut pas forcément le recours à une nuance de sens explicable historiquement, mais nous paraît bien plus décisive . P. Ivart lui-même, après avoir fondé ses explications sur l'histoire de cette différence de sens, souligne que "cette nuance n'est plus perçue, ou plus guère", et il en tire la conséquence synchronique, qui revient à la variation que

nous relevons : " D'où les empiètements du démonstratif-article sur le domaine de l'article (ou vice-versa) ".

Pour conclure ce chapitre, nous avons donc trouvé à la fois :

- confirmation qu'il y a variation, et que les formes A sont bien , pour l'essentiel, "avec possibilité de variante spécifiquement picarde".

- que cette variation touche principalement des expressions grammaticalisées, c'est-à-dire que ces expressions sont plus souvent que d'autres communes au picard et au français (tout au moins en ce qui concerne la forme de l'article); à nos yeux, il faut relier cela au fait que les deux langues diffèrent peu quant à la syntaxe

- que la contrainte qui pèse sur cette variation est celle de "l'usage", notion qui reste à préciser mais qui, en tout état de cause, n'est pas seulement linguistique .

Enfin remarquons que ces formes A représentent, dans le cas des articles, un obstacle décisif à l'analyse d'un corpus en terme de "pureté" du picard .

54 Le parler de Lafleur et Sandrine .

Si l'on en juge par l'usage qui est fait des formes de l'article, ce parler est picard, semble-t-il, autant qu'il est possible .

Les formes FR y sont rares (2,6 %) et presque toutes motivées , les formes PIC prédominent largement (58,3 %).

Là où les formes disponibles s'y prêtent, L+S ont un usage qui diffère très fortement des formes françaises :

- dans le Défini (6,2 % seulement de formes S), ils utilisent 78,4 % de formes PIC (12 % de formes A).

- dans le Démonstratif , où aucune forme n'est obligatoirement commune, c'est-à-dire S , ils utilisent 90 % de formes PIC . On peut considérer qu'il y a là une manifestation du lien, bien connu par ailleurs, entre l'expressivité généralement associée au démonstratif et l'affirmation du particularisme .

- même quand les formes ne s'y prêtent pas, à l'Indéfini (65,7 % de formes S), L+S utilisent au mieux la spécificité picarde : 20 formes PIC sur 22 , hormis les formes S .

- la variation entre les formes PIC et les formes communes, là où elle est possible, est réduite : 9 % de formes A (à comparer aux 19 % de Blaise).

Enfin, souvent il y a reprise contrastive avec une forme PIC de ce qui vient d'être dit par un autre personnage avec une forme FR (ou vice-versa). Par exemple :

Blaise : /...dla limonad ./

Sandrine : /doel limonad ?!/
ou encore :

Sandrine : /...dẽ 1 kur ./ (= dans la cour)

M.Pipenterre : /dã la kur ?/

L'emploi des formes d'articles qui distinguent le picard du français confirme donc, comme nous en étions prévenu, le bien-fondé du jugement linguistique qui fait du parler de L+S "du vrai picard" . Cette affirmation linguistique est un élément important de définition de ces personnages, qui jouent bien là leur rôle de "héros de l'ethnicité picarde". Ces résultats ne concernent ici que l'étude de l'article, mais nous gageons qu'une étude plus large du parler sur les plans morphologique, phonétique et lexical les confirmerait .

55 Les formes FR chez Blaise .

Nous trouvons chez Blaise 12 formes FR (17,6 % de ses articles): -la- 9 fois

-yn- 2 fois

-s...la- 1 fois .

A : /œl trvaj se la sãte kũ di/(le travail c'est la santé, qu'on dit)

B : /œʃl ẽ œd la katedral/ (l'ange de la cathédrale)

c : /al tũb a la rãvers/ (elle tombe à la renverse)

D : /a l otel dø polis œd la ry de vɛrʒo/ (à l'hôtel de police de la rue des Vergeaux)

E : /ply tar la prizõ petet/ (plus tard la prison peut-être)

F : /se trist la prizõ/ (c'est triste la prison)

G : /se pa ge sã sa la vi ã/ (c'est pas gai sans ça la vie,
hein)

H : /sadrin la mis yniver doeſ kartje sãlø/ (Sandrine, la
Miss Univers du quartier Saint-Leu)

I : /pardsy dla limonad/ (par dessus de la limonade)

J : /sete zolimã for œstrykla/ (c'était joliment fort, ce
truc-là)

K : /œz løve mã bra...e pi yn zãb/ (je levais mon bras...
et une jambe)

L : /œz m etal syr œl kõtwar , yn mẽ dã l terin œd rijet/
(je m'étale sur le comptoir, une main dans la terrine de rillettes)

Comme dans le cas de L+S , nous devons chercher si ces emplois peuvent trouver une explication linguistique, une motivation à s'écarter du picard (que nous continuons donc à prendre comme référence, bien que pour Blaise la question puisse se poser du bien-fondé de ce choix).

Ecartons d'abord l'exemple A, présenté explicitement comme citation, et qu'on ne saurait de ce fait intégrer de plein droit dans le parler de Blaise .

Trouverons-nous, comme pour les formes FR chez L+S , une note d'expressivité commune à tous les emplois ? Blaise étant dans toute la pièce "Ch'Poézon Mortel" sous l'empire de fortes émotions, l'imprécision relative de cette notion d'expressivité est ici bien gênante . Peut-être les phrases D, E, F, G, sont-elles à considérer comme marquées d'une forte émotion, mais le cas est beaucoup moins net que chez L+S .

Par ailleurs, si l'on cherche à motiver ces formes à l'aide de la notion d'expression grammaticalisée, que nous avons utilisée pour les formes A chez L+S , seul l'exemple C semble concerné .

Ces éléments d'explication sont donc loin de couvrir toutes les occurrences de formes FR . La tentative est d'autant plus vaine qu'on trouve de nombreux contre-exemples,

ou plutôt des exemples frappants d'incohérence .

Ainsi aux exemples E et F s'oppose, sans que le contexte soit différent : /i fodra k ʒaj a l prizʃ/ (il faudra que j'aille à la prison) .

A la phrase D s'oppose : /œl debitāt doel ry sɛ lø/ (la débitante de la rue Saint-Leu), ou bien encore : /a l prizʃ doel rut d alɛr/ (à la prison de la route d'Albert).

D'autre part, certaines expressions sont reprises de façon contrastive, comme une sorte de correction, par Sandrine . Ainsi à la phrase H s'oppose : Sandrine : /ɛʒ sy l mis yniver/ (= je suis la Miss Univers). A la phrase I s'oppose la répartie exclamative : /doel limonad ! ʃetwe dy vrɛ musø !/ (= de la limonade! c'était du vrai mousseux !)

Nous relèverons, sans explication, que, chose plutôt étonnante, Blaise, dans notre corpus, n'emploie jamais l'Indéfini féminin PIC -ɛ̃n- , ni le Démonstratif -ʃ...lo- ou -ʃ...la- . Mais l'emploi exclusif de formes FR dans ces cas ne prouve rien, vu leur nombre très petit .

La confrontation, au sein du parler de Blaise et avec le parler des autres personnages, des articles différents utilisés avec les mêmes substantifs (malgré la taille réduite du corpus) nous semble indiquer clairement que nous avons affaire ici à une variation qui n'est pas linguistiquement motivée : les emplois respectifs de formes PIC et de formes FR ne sont pas cohérents comme le sont ceux de L+S .

On ne peut retenir, pour l'essentiel, que la quantité globale d'emplois de formes FR : 17,6 % (soit 12 sur 68), importante par rapport à celle de L+S (2,6 %).

56 Les formes A chez Blaise .

Nous trouvons chez Blaise 13 emplois de formes A :

A : /œl travaj se la sâte/

B : /œl tur ki m ariv/ (le tour qui m'arrive)

C : /a tɛr , syr œl kɔ̃twɛr/ (à terre, sur le comptoir)

- D : /mõte syr œl kuverk d œs so d fromaz blã/ (= monté sur le couvercle du seau de fromage blanc)
- E : /œz m etal syr œl kõtwer/ (= je m'étale sur le comptoir)
- F : /œs ʃa ki dørme syr œl kõtwer/ (= le chat qui dormait sur le comptoir)
- G : /o zave l mwẽjẽ dẽ finir/ (= vous avez le moyen d'en finir)
- H : /a l otel dø polis/ (= à l'hôtel de police)
- I : /ã pẽrdã l ekilib/ (= en perdant l'équilibre)
- J : /õn ete tu le trwa/ (= on était tous les trois)
- K : /o momã d ravale nøtr akt œd nesãs/ (= au moment de ravalier notre acte de naissance)
- L : /ʃlãz dy befrwa/ (= l'ange du beffroi)
- M : /ry de vørʒo/ (= rue des Vergeaux).

Si nous reprenons pour ces emplois les éléments d'"explication" (ou plutôt de cohérence) que nous dégagions à propos de L+S , une partie d'entre eux se laisse ranger ainsi :

- citation (au sens large): A, M .

L'ensemble du proverbe cité en A peut être considéré comme un emprunt, mais aussi le nom des rues (d'autant plus qu'il s'agit d'une rue du centre ville, et non du quartier Saint-Leu, et que le nom "Vergeaux" n'est plus compris à notre époque).

- emploi dans une expression "grammaticalisée" : B, J, K .

B est un cas de Groupe Nominal complexe (substantif déterminé par une proposition).

Le groupe "tous + article + adjectif numéral cardinal" comporte toujours une forme d'article de type :l: , y compris dans les textes picards .

Pour l'expression /o momã/ , voir le § 533 a).

- expression verbale (dont le sens est global): I, G .

Voir § 533 b).

Si l'on admet qu'il y a là des éléments d'explication, 7 formes seulement sur 13 sont concernées, et presque la moitié des formes A restent en dehors de ces critères . Or

les 13 formes A elles-mêmes représentent une proportion élevée par rapport aux formes PIC correspondantes (au nombre de 19 chez Blaise): 40 % du total . A comparer avec les calculs similaires chez L+S : les formes A représentent 28 % du total (22 A + 55 PIC).

Il nous reste donc 6 formes A qui n'entrent dans aucune des "explications" possibles .

Bien plus, comme pour les formes FR chez Blaise, nous trouvons des emplois contradictoires, c'est-à-dire des emplois de formes différentes d'articles avec le même substantif dans des contextes identiques, ou avec des substantifs dont on ne voit pas pourquoi ils induiraient des articles différents .

Ainsi, à la phrase D , s'oppose :

/tu dẽ ku ∫kuvɛrk i baskyl/ (= tout d'un coup le couvercle bascule).

Aux phrases C, E, F, s'opposent :

/al tɔ̃b a la rãvɛrs dã ∫panje dø/ (= elle tombe à la renverse dans le panier d'oeufs),

ou encore :

/œ∫ fromaʒ blã il ete rãvɛrse syr œ∫ pave/ (= le fromage blanc était renversé sur le pavé) .

A la phrase H s'oppose :

/i sutjẽ k œ∫ l ăʒ dy befrwa/ (= il soutient que l'ange du beffroi...).

De la phrase B , considérée plus haut comme cohérente avec un de nos éléments d'explication, on pourrait rapprocher la phrase D (emploi de -l- devant un substantif déterminé par un complément de nom), si l'on ne trouvait, dans la même phrase : /ã sasejã syr œ∫ kazo d karɔt/ (= en s'asseyant sur le cageot de carottes), et un peu plus loin : /∫panje dø/ (= le panier d'oeufs), puis : /∫bokal a kɔ̃niʃɔ̃/ (= le bocal à cornichons), etc. , qui invalident l'idée que l'emploi de -l- serait préféré dans ce type de construction .

Comme pour les formes FR , ce qui s'impose dans le cas de Blaise, c'est la conclusion que la variation entre formes PIC et formes A n'est que très partiellement motivée ou cohé-

-rente, en tout cas nettement moins que chez L+S , si nos éléments d'explication permettent d'en juger .

57 Le parler de Blaise .

Le parler de Blaise s'oppose à celui des gendarmes ou de M. Pipenterre, qui parlent français, par un caractère picardisant bien marqué (45,5 % de formes PIC).

Il s'oppose au parler de L+S par un nombre plus important de formes FR (17,6 % contre 2,6 % chez L+S) et de formes A (17,6 % contre 9,4 %).

Il est à noter que dans les Définis Blaise utilise une assez forte proportion de formes PIC : 58 % , proportion qui se retrouve dans les Démonstratifs, qui utilisent les mêmes formes (66 % ; mais ce nombre est peu significatif, il ne peut être cité que parce qu'il est concordant). Dans les Indéfinis au contraire, Blaise n'utilise aucune forme PIC (nous avons vu que L+S , bien que les formes d'Indéfini soient pour la plupart de la catégorie S, ont cependant un usage PIC à concurrence de 33 %).

Il est donc possible de dire que le Défini PIC s'impose avec une certaine force dans le parler de Blaise, alors que l'Indéfini ne le fait pas . Nous retenons l'idée d'un dynamisme particulier du Défini PIC , en particulier de la forme -ſ- .

Le "mélange" qui caractérise l'usage de Blaise dépasse de loin la catégorie de l'article où nous l'avons saisi , et se concrétise jusque dans le détail des syntagmes . Ainsi , dans l'expression : /œl koſonri la/ (= cette cochonnerie-là), -l- Féminin devant consonne est PIC , le renforcement /la/ est FR , tandis que le substantif est intermédiaire (nous utilisons ce mot faute de mieux pour l'instant) par rapport au picard : /koſŃnri/ et au français : /koſonri/ .

Tel est donc l'image que donne le parler de Blaise, à travers son emploi des formes d'articles, mais aussi d'autres éléments de langue : un caractère picard bien marqué par rapport au français, et en même temps une grande "impureté" de son

picard, qui tend à le rapprocher d'un français simplement "régional". C'est, autant que son caractère faible, ce qui en fait un "second rôle" sur la scène, mais un second rôle où vraisemblablement plus d'un Amiénois reconnaît sa façon de parler (voir l'extrait du corpus n° 2).

58 Mesurer la spécificité ?

Notre catégorisation en PIC, A, S, FR, permet de rendre compte assez précisément de la différence entre le parler de L+S, celui de Blaise et ce qu'on peut appeler le français parlé central. On pourrait encore résumer ou synthétiser ces données en établissant un rapport quantitatif entre les formes PIC d'une part, les formes A et FR d'autre part, ce rapport prenant sens en regard du total des formes attestées, ou, ce qui revient au même, au rapport entre la somme PIC + A + FR et le total des 4 catégories.

Le décompte des formes S (qui ne permettent pas l'émergence d'une spécificité dialectale) disparaît dans ce calcul, ou plutôt n'apparaît plus que dans la différence entre PIC + A + FR et le total.

Ce rapport pourrait s'exprimer très clairement dans un "taux de divergence" calculé ainsi :

$$\frac{\text{PIC}}{\text{A} + \text{FR}} \times \frac{\text{PIC} + \text{A} + \text{FR}}{\text{Total}} = D.$$

Pour notre corpus, les chiffres obtenus ainsi sont les suivants :

Ensemble des formes : L+S+B : D = 2,29

L+S : D = 3,49

B : D = 1,01

Défini : L+S+B : D = 3,18

L+S : D = 5,00

B : D = 1,45

Indéfini : L+S+B : D = 1,7

L+S : D = 3,6

B : D = 0

Démonstratif : L+S+B : D = 9,5

L+S : D = 17,1

B : D = 1,17

M. Pipenterre : D = 0 pour toutes les catégories d'article .

On le voit, ces chiffres expriment bien l'aspect
quantitatif de nos constatations : différences entre les per-
-sonnages, différences entre les formes .

6 Conclusions et hypothèses .

61 Hétérogénéité et variation .

Le parti-pris méthodologique consistant à considérer toutes les formes utilisées dans le corpus nous amène à constater dans le parler de Lafleur, Sandrine et Blaise, à des degrés divers, à la fois hétérogénéité et variation .

"Hétérogénéité" désigne ici le fait que les formes disponibles peuvent être rattachées à des langues différentes . "Variation" renvoie au fait que, pour un emploi donné, ce n'est pas toujours la même forme qui est utilisée par un même personnage . Cette variation apparaît comme libre quand on ne peut la motiver par des contraintes précises .

62 Blaise et la variation .

Si l'exemple des articles peut être généralisé, c'est la variation qui définit Blaise sur le plan langagier . C'est elle aussi qui en fait un personnage vraisemblablement représentatif de l'Amiénois natif de milieu populaire, dont le parler mâtiné est plus dialectal que ne le laisse entendre l'expression "français régional", tout en n'étant pas vraiment du picard .

Est-ce à dire que Blaise serait moins typiquement picard que Lafleur et Sandrine ? La complexité des rapports du parler à l'ethnicité ne fait pas du "pur picard" une obligation, comme le remarque Giles (Scherer and Giles, 1979, p.256): "It has been found that the use of an outgroup language, but with a distinctive ethnic accent, does not detract from the speaker's *perceived* ethnicity in the eyes of others . It would seem that many ethnic speech markers, perhaps particularly a distinctive dialect or accent, can serve to support an individual's sense of ethnic belongingness when an outgroup language has to be adopted ."

Certes, nous ne pouvons parler que de représentativité vraisemblable, à partir de notre connaissance intuitive de locuteur natif, du fait que cette situation linguis-

-tique amiénoise n'a pas encore été étudiée . Le cas des articles nous permet cependant d'examiner sommairement quelques-uns des concepts dont l'utilisation serait envisageable pour une telle étude .

Le concept de code-switching diglossique ne semble pas propre à décrire le parler de Blaise : il est impossible de situer le passage d'une variété à l'autre, dès lors que c'est dans chaque mot, dans chaque syntagme, que coexistent les éléments PIC et FR .

Peut-on envisager le terme d'"interlangue"? Il faudrait pour cela qu'il y ait stabilité des réalisations, même si cet état stable est intermédiaire, composite . Pour Blaise, ce n'est pas le cas . Il dira par exemple tantôt : /lʃa/ (= le chat), tantôt /ʃa/ (attesté dans notre corpus), tantôt aussi, avec le substantif picard, /ʃko/ ou /lko/ .

Par ailleurs, une analyse de "français régional" comme celle de C. Rittaud-Huttinet (1980), qui discerne entre le patois comtois et le français standard, à Besançon, trois systèmes phonologiques distincts, ne résout pas tous les problèmes, car il est signalé que les locuteurs peuvent user en les mêlant de deux ou trois de ces systèmes, selon les situations . Cependant, bien qu'on puisse se demander si une telle approche est possible aux plans morphologique, lexical ou syntaxique, elle constitue sans aucun doute une des possibilités à envisager .

Plus prometteuse cependant nous paraît la réflexion de L-F Prudent (1981) sur la notion d'interlecte appliquée aux Petites Antilles . Refusant l'analyse en terme de diglossie de la situation linguistique antillaise, il définit l'interlecte : " un paquet de réalisations linguistiques d'une communauté qui se reconnaît peu ou prou deux langues de statut inégal " . L'interlecte "ne suffit pas à combler la faille entre les deux pôles de façon continuiste", "ne se confond pas avec un réseau de mésolectes", mais oblige le sociolinguiste à voir la situation en terme de "champ communicationnel", et la compétence du locuteur comme consistant à "jouer sur les deux tableaux, et leurs composés" .

Mais nous ne pouvons ici faire plus que d'évoquer

rapidement cette problématique, dans la forme définitoire que prennent les réflexions programmatiques .

Nous ne pouvons donc pour l'instant caractériser le parler de Blaise que par le terme imprécis de variation . Il importe de remarquer que nous parlons là de productions appartenant à un même registre stylistique, à une même situation de communication, c'est-à-dire que cette variation n'est ni stylistique, ni sociale, mais inhérente à "la langue de Blaise" .

D'autre part, nous hésiterions, dans l'état actuel de nos connaissances, à employer le terme d'"insécurité linguistique", qui suggère une appréciation négative de cette variabilité . Il n'est pas sûr que le parler de Tchot Blaise soit perçu défavorablement dans toutes les situations, sur tous les "marchés". En particulier, si l'on reprend la façon dont Trudgill (1974 p.54) définit l'insécurité -- "insecure about their own speech in so far as they characterise their own speech as incorrect "--, il faudrait que Blaise lui-même, ou ceux que nous pensons qu'il représente, porte lui-même cette appréciation négative . Or on voit par exemple dans l'étude de J-L Léonard (1984) que "dans l'île de Noirmoutier le dialecte jouit d'un fort prestige local en tant que langue autochtone face au français des "étrangers"", et qu'en conséquence "se développe aussi une résistance du particularisme chez des locuteurs qui n'ont rien de militants..." C'est un point sur lequel tout le travail reste à faire à Amiens, et qui n'est pas simple, à cause de la double appartenance des formes dialectales à une langue "ethnique" et à une langue "sociale" (v. § 672).

Quant à préciser si ce parler a une certaine stabilité dans la durée historique ou si au contraire il n'est qu'une manifestation très provisoire de l'évolution rapide des réalités dialectales, c'est aussi un point qui reste à étudier .

Nous ne saurions trop rappeler en effet que ce que nous avons appelé la représentativité du parler de Blaise n'est pour l'instant qu'une impression, qui reste à vérifier . Il s'agira en fait de vérifier si l'auteur M. Domon et ses

interprètes ont rendu compte fidèlement, à travers Blaise, d'une partie au moins de la réalité sociale et linguistique amiénoise .

63 Le parler de Lafleur et Sandrine .

631 Les formes FR .

Nous avons relevé que l'usage de formes FR par Lafleur et Sandrine est le plus souvent motivé, et que c'est l'emphase qui justifie la "métaphore fonctionnelle" consistant à utiliser ces formes . C'est donc un procédé d'"intertexte", à rapprocher de la citation, que nous avons rencontrée dans notre corpus . En terme de langue, il s'agit d'un emprunt au français, ce qui est bien différent du mélange non motivé que pratique Blaise .

632 Lafleur et Sandrine parlent-ils picard ?

Notre catégorisation enlève sa pertinence à la question de l'intégration des formes A au picard amiénois d'aujourd'hui --rappelons que Flutre (1955) et Debrie (1960) semblent en désaccord sur l'appartenance de ces formes au picard-. Nous souhaitons en effet avoir établi ceci : la variété de langue qu'utilisent Lafleur et Sandrine peut être analysée en faits spécifiquement picards et faits communs au picard et au français, et ce rapport entre le spécifique et le non-spécifique permet de caractériser une nette autonomie de cette langue par rapport au français, en même temps que de décrire les différences de parler entre les personnages .

Quant à savoir si cette langue est du picard, voire du "pur picard", il s'agit d'une question délicate, parce que la réponse devra éviter deux écueils :

- considérer toutes les formes réalisées dans le corpus comme appartenant à la langue picarde, ce serait oublier que la langue, dans la mesure où nous la saisissons dans une description explicite, est une abstraction, une construction,

abstraite des discours effectifs . C'est, si l'on veut, une invention permettant de rendre compte de ce qu'il y a de systématique dans le parler . La définition précise de la langue est donc susceptible, dans le détail, d'être différente d'une description à l'autre, ce n'est pas un absolu, et situer un discours effectif par rapport à la langue, ce ne peut être en réalité que le situer par rapport à telle ou telle description de la langue, même largement approuvée .

De plus, admettre toutes les réalisations dans "la langue", c'est aussi s'interdire de constater toutes les formes d'interférences, de mélange et de transition .

- d'un autre côté, définir étroitement la langue picarde uniquement par le spécifique et les formes communes inévitables (formes S), ce serait risquer de produire un artefact ne permettant pas de rendre compte de tout ce qu'il y a de systématique dans le discours réel, car alors la quantité de "résidus" (formes A + FR) serait trop grande .

64 Les enjeux du problème de la délimitation .

La délimitation de la langue, qui conditionne l'évaluation de son autonomie, est un problème d'autant plus épineux que le linguiste est forcément impliqué ici dans un processus social . Fishman (1971) expose clairement le problème de l'autonomie (p.40):

" Les communautés qui parlent des langues nettement distinctes paraissent plutôt indifférentes à cette autonomie : cette dernière existe du seul fait de la distance géographique ou linguistique qui sépare ces langues . Par contre, s'il existe une grande ressemblance entre des langues, --du point de vue phonologique, lexicologique, grammatical --, prouver leur autonomie peut devenir primordial, du moins de la part de la plus faible envers la plus solide ."

Et Fishman ajoute aussitôt : "Un important moyen de stimuler l'aspiration d'une langue à l'autonomie en est la normalisation . L'existence de dictionnaires et de grammaires

montre souvent qu'une variété déterminée est considérée comme une "vraie langue".

Il est vraisemblable que cet enjeu culturel et politique joue sur les choix du linguiste, et contribue à expliquer certaines des différences entre les descriptions d'une même langue, en particulier ce que nous appelions en introduction le "purisme".

Dans le cas de l'article picard, on peut penser que le sort réservé aux formes A dépendra en partie de l'implication des différents linguistes dans la normalisation de la langue en tant que moyen d'affirmation de l'autonomie : l'un fait dériver la forme A de la forme PIC (Debrie 1960), l'autre considère d'abord la forme A comme un emprunt (Flutre 1955), et ultérieurement la met sur le même plan que la forme PIC sans subordonner l'une à l'autre (Flutre 1970), un autre enfin (Emrik 1967) n'admet comme article que la forme A, niant totalement la spécificité dialectale sur ce point.

Enfin, sur le plan de la délimitation de la langue, le problème de variation que nous agitions ici, essentiellement avec les formes A, ne saurait en aucune façon être ravalé à un manque de précision dans les définitions : il s'agit en effet d'intégrer la variabilité comme dimension incontournable de la langue. C'est à la fois la conception guillaumienne de la langue comme "système de permissivité" que nous retrouvons là, et que développe par exemple l'équipe du G.A.R.S. à Aix (voir par exemple Deulofeu 1983), et aussi l'idée de dialectologues comme J-L Fossat, qui évoque le "maintien d'un potentiel de variabilité qui caractérise dans sa nature le fait dialectal en tant que tel" (Fossat 1980).

65 Divergence et autonomie.

Nous avons défini à propos des formes d'article un "taux de divergence". Ce terme de divergence est ambigu, en ce qu'il peut désigner soit une situation de fait, objective, soit une action du locuteur, dont on pourra se demander si

elle est volontaire ou non, consciente ou non . Dans l'état actuel de nos connaissances, cette ambiguïté mérite d'être conservée .

Nous pensons que ce taux de divergence pourrait s'appliquer non seulement au parler de Lafleur et Sandrine, mais aussi à la langue picarde que ces personnages emploient .

L'extension de cette synthèse chiffrée à d'autres éléments linguistiques serait soumise à la condition suivante : qu'on puisse établir une correspondance terme à terme entre une variété A et une variété B .

Même si c'est impossible pour bon nombre d'éléments linguistiques, on peut supposer qu'une telle mesure appliquée à quelques faits de langue vaudrait aussi, par extrapolation, pour les faits ne répondant pas à la condition ci-dessus .

Cette application élargie d'une méthode de mesure indiquerait, pour le parler d'un individu, la divergence, et pour un corpus plus large ayant la prétention de saisir le dialecte ou la langue, elle indiquerait l'autonomie d'une variété par rapport à une autre .

Il resterait à mettre cette mesure objective en regard de la perception de la divergence pour déterminer des seuils permettant de donner une consistance objective aux "jugements de dialectalité" (voir l'explication d'une recherche plus approfondie dans ce sens Carton 1974 b).

66 Les formes A et la syntaxe .

Si le parler peut utiliser de façon variable les formes d'une langue ou de l'autre, la variation entre les formes A et les formes PIC correspondantes ressortit, elle, à une zone de variabilité interne à la langue picarde . Nous avons trouvé, à partir des faits de notre corpus, que les "expressions grammaticalisées" étaient le lieu d'une certaine cohérence de l'emploi des formes A , ce que nous avons qualifié d'"explication par la syntaxe".

Ces expressions grammaticalisées constitueraient donc un ensemble particulièrement sensible à la proximité de

la langue française . On ne peut que rapprocher ce fait de la faible autonomie de la syntaxe picarde par rapport à la syntaxe française .

Cette faible autonomie apparaît de façon évidente chez Flutre (1955, 1970), Gossen (1970), Emrik (1967), Hrkal (1911) : il suffit de constater le petit nombre de pages consacrées à la syntaxe dans ces ouvrages .

Dauzat (1922) remarquait déjà que les différents niveaux de l'analyse linguistique révélaient des différences de comportement quant au contact de langues, en particulier dans les rapports entre dialectes régionaux et dialectes nationaux . Le cas des formes A , impliquées plus étroitement dans la syntaxe de la langue, et communes avec le français, pourrait servir d'illustration à cette idée .

67 Les formes :§:

671 Des formes fortes .

R. Lorient (1967), étudiant la frontière linguistique entre la Normandie et la Picardie, remarque, à propos de l'article à consonantisme ch : " Seule la région qui offre par ailleurs les caractères normands les plus prononcés échappe à cet usage picard ", ce qui suggère un dynamisme particulier de la forme concernée . Malgré l'éloignement géographique (près de 100 kilomètres), ce que nous constatons dans notre corpus pour les formes de ce type va dans le même sens .

On pourrait qualifier ces formes de "fortes" pour plusieurs raisons :

a) formes spécifiquement picardes, elles sont nombreuses dans le parler de Lafleur et Sandrine (78 % de ceux des Définis où elles entrent en concurrence avec les formes de la série :l:).

b) elles ont aussi ceci de particulier qu'on les trouve dans des proportions comparables chez Blaise, alors que celui-ci, on l'a vu, est dans l'ensemble bien moins cohérent que L+S quant à la spécificité picarde . Ces formes semblent, disions-nous, s'imposer plus que d'autres dans le parler très mélangé

de ce personnage .

c) un autre fait, qui peut être cité mais non montré ici, est le suivant : à Amiens, actuellement, le premier fait dialectal que remarque une personne venue d'une autre région, c'est le plus souvent l'article -ʃ-. D'ailleurs, cette forme est souvent utilisée par les non-picardophones pour plaisanter les Picards, ce qui la définit, en termes laboviens, comme un stéréotype . Cette remarque nous amène à envisager le rôle de différenciation sociale que jouent ces formes .

672 Des différenciateurs sociaux .

Le type :ʃ: fonctionne actuellement dans une partie du corps social amiénois comme un stéréotype, c'est-à-dire, selon Labov (1976,p.419), une "forme notoirement étiquetée". Or ce n'est pas le cas dans d'autres couches du corps social . Cette trop rapide indication veut simplement suggérer un prolongement possible à la présente étude : il s'agirait d'analyser, à partir de la description des faits dialectaux, l'évolution de la "communauté linguistique picardophone", et son intégration dans la "communauté linguistique francophone amiénoise". Le type :ʃ: serait un élément privilégié d'une telle étude, à la fois à cause de sa variabilité (cf formes A) et de son "poids" quantitatif relativement à l'ensemble .

673 Hypothèse diachronique .

Nous avons présenté le type :ʃ: comme un élément important de l'autonomie du picard par rapport au français (en ce qui concerne les articles). Cette constatation a-t-elle une valeur purement synchronique, ou peut-on la relier à une information diachronique ?

On sait qu'à l'origine de cette série, il faut voir le démonstratif . La forme française écrite "ce" se prononçait en picard /ʃ/, et il s'agissait, en ancien picard, d'une caractéristique phonétique (v. Gossen 1970). L'usage de -ʃ- avec valeur d'article est une création ultérieure, liée à l'obligation d'ajouter le renforcement /lo/ pour obtenir le

sens démonstratif . Lorient (1967) le dit ainsi : " Le picard s'est constitué à l'époque moderne un nouvel article défini, qui n'est autre que l'adjectif démonstratif , obéissant à une tendance linguistique ancienne qui veut que, dans la plupart des langues, et notamment en roman, l'article soit tiré du démonstratif ."

Nous avons donc commencé à observer des textes du 18^e et du 19^e siècle, à la recherche de traces de ce processus de création . Les textes sont difficilement comparables, émanant souvent de lieux différents, et le dialecte étant loin d'être unifié . Un fait cependant nous a frappé à la lecture de textes du 19^e siècle, réunis dans "La Forêt Invisible"(1985), anthologie de littérature picarde . Nous avons observé deux textes comparables quant à la longueur (quelques dizaines de vers) et au genre (satire en vers se couvrant d'une pseudo-naïveté). Leurs lieux d'origine sont éloignés d'une quarantaine de kilomètres . Dans l'un, les Satires Picardes d'H. Crinon, on trouve parmi les articles définis 34 % de formes :§: et 66 % de formes :l: (sur un total recensé par nous de 73). Dans l'autre, L'z'Epistoles kaïmberlottes d'H. Carion, on trouve 75 % de formes :§: et 25 % de formes :l: (sur un total de 48). Si l'on précise les termes de la comparaison comme nous l'avons fait pour notre corpus, en mettant les formes A en regard des formes PIC correspondantes (de type :§:), nous trouvons que chez Crinon les formes A représentent 57 % du total des formes comparées (33), alors que chez Carion elles représentent 27 % du total (29 formes). Si l'on neutralise les répétitions d'un même emploi, et qu'on dénombre non les occurrences, mais les emplois différents, on trouve 66 % de formes A chez Crinon, et 27 % chez Carion .

Une telle différence mériterait d'être expliquée : hasard de l'échantillonnage, différence locale de dialecte, ou bien l'un des deux serait-il moins picard que l'autre ?

Parmi les maigres indications biographiques disponibles sur ces auteurs, l'une nous paraît pertinente à ce sujet : alors qu'H. Crinon était un authentique paysan du cru, on sait qu'H. Carion était un lettré . C'est donc le lettré

qui emploie le plus, et même beaucoup plus, les formes de la série : $\int$:. .

Or A. Lefebvre (1984 p.82) signale aussi à propos de J. Watteeuw : "Le langage qu'il utilise est beaucoup moins proche du français que celui de Desrousseaux " et avance deux explications . L'une est que Desrousseaux est de Lille, qui est déjà à l'époque une métropole, contrairement au Tourcoing de Watteeuw, l'autre est que "J.Watteeuw a appris le picard, qui n'était pas sa langue maternelle ." Cette remarque semble indiquer que le picard appris comme langue seconde se diffé- :
-rencie plus du français que le picard natif .

La différence apparaît plus consciente et marquée chez l'écrivain lettré (Carion) que chez le paysan (Crinon): il semble donc s'agir d'une différenciation, d'une action de production de la différence .

Cette différenciation active, perceptible dans les textes littéraires, nous émettons l'hypothèse qu'elle n'existe pas que dans la représentation littéraire des parlers, mais aussi dans cette autre représentation (au sens de Goffmann), quotidienne, qu'est l'activité de langage elle-même .

Nous retrouvons là les termes de Kloss (1967), qui distingue la différence par abstand (distance) et la diffé-
-rence par ausbau (développement). Il y aurait lieu de dis-
-tinguer d'une part des spécificités "de départ", telles que la palatalisation qui différencie $\int$ / de "ce", d'autre part un processus de construction de la spécificité, perceptible dans le contraste entre le lettré et le paysan parce que plus accentué chez celui-là , et qui joue de la valeur morpholo-
-gique des formes - $\int$ -.

Cette hypothèse fournit une explication au processus de création, ou plutôt de développement, de l'article - $\int$ -, explication sociolinguistique, puisque reposant sur l'affirma-
-tion différentielle, l'individuation (selon le terme de Marcel-
-lesi 1974). Les facteurs sociolinguistiques joueraient donc un rôle dans la constitution de la langue elle-même .

Cette hypothèse explique aussi en partie que le

féminin "chelle" n'ait pas connu une aussi grande fortune que le masculin "che" (question posée par P. Ivart). La fonction d'individuation étant assumée au Défini Féminin singulier par l'article épïcène (à expliquer purement, du moins à l'époque moderne, par l'"abstand"), la forme "chelle" ne bénéficiait pas du même moteur d'expansion. Il est vrai que cette forme est très vivante dans toute la partie ouest du domaine picard, et que cette explication rencontre là une limite importante.

Enfin on peut voir dans l'accession en cours de -{ au statut de stéréotype un aboutissement de ce processus d'expansion : la première forme à subir cette stigmatisation étant naturellement celle qui a le plus porté l'individuation, et qui de ce fait a eu un dynamisme, un "pouvoir de perforation des barrières de langue" plus important.

D'autres faits linguistiques pourraient être analysés dans le même esprit : des lexèmes comme /tʃo/ (= petit), ou des faits phonétiques comme la chuintante, qui s'étend bien plus que ne peut le laisser attendre l'histoire de la palatalisation (exemple : le français "si" devient souvent en picard /ʃi/).

Si l'on accepte cette hypothèse -- mais nous sommes conscient qu'elle a besoin d'être étayée bien plus solidement--, c'est donc ici non une dégradation, mais un processus de construction du dialecte -- non pas construction de toutes pièces, mais construction du devenir --, qui illustrerait ce dont Labov fait une hypothèse fondamentale : la variation observée en synchronie est en fait le changement linguistique.

Document annexe : Extraits du corpus .

Premier extrait :

LaFleur : bẽ ʒœ n py pwẽ
m ẽbøʃe iʃi e pi ale traje
al zœn ẽdystryjɛl ẽ
ʒe mi kat bro mi

Sandrine : kwe to trœve yn plas
la bo ? o rakɔt ẽ mole
ty kmẽʃ œdmã ?
u bjẽ lãdi ?

LaFleur : bẽ toʀe pwẽ tservɛl
ẽ kur sirtʃyi ti tʃɛkfwe nɔ ?
ʒœ n mœ sy mi leʃe ẽbartʃe
dẽ lafwer lo
o mo dmẽde si ʒ vule
rẽplase ẽ tʃo ki sẽ vo
tɛt solda ʒe duz mwɛ
pur rɛflɛʃɪr

Sandrine : ɛ ty pœ rɛpɔd wɛ
tut syit ẽ

LaFleur : e pi tarẽʒ tu
at mɔd pi si ʃfwe lafwer
e pi kœ n vy py li rɛd
œʃ plas ẽ rœvnẽ a ʃ tʃolo
ɛ ʒœn vy mi prive ẽn uvrɪʒe
dsẽ travaj mi
jo deʒo aʃe d somœr
kœm jo ẽ

Sandrine : akut mi bjẽ
si ty rɛfyz la bo e pi
iʃi øʃi bɛ ty ʃysro
tẽ pus parskœ ʒ detɛlœ
a mẽ tur e pi overo lɛʃɛl
œd nu dœ ki dmẽdro ɣras œʃprœmje

mais je ne peux pas n'embaucher
ici et puis aller travailler
à la zone industrielle hein

je n'ai pas quatre bras moi

quoi tu as trouvé une place
là-bas ? oh raconte un peu

tu commences demain ?

ou bien lundi ?

mais tu n'aurais pas ta cervelle
en court-circuit toi quelquefois
non ? je ne me suis pas laissé
embarquer dans cette affaire-là

on m'a demandé si je voulais
remplacer un petit qui s'en va
être soldat j'ai douze mois

pour réfléchir

hè tu peux répondre oui
tout de suite hein

et puis tu arranges tout
à ta façon puis si je fais
l'affaire et puis qu'on ne
veut plus lui rendre sa place
en revenant à ce petit-là

eh je ne veux pas priver un
ouvrier de son travail moi

il y a déjà assez de chômeurs
comme ça hein

écoute moi bien
si tu refuses là-bas et puis

ici aussi eh bien tu suceras
ton pouce parce que je
détellerai à mon tour et puis
on verra lequel
de nous deux demandera grâce
le premier ...

Deuxième extrait :

Blaise : alor ð nete tu
le kɾwa e pi a ẽ momã
be ẽn e vny a koze
dø slãŝ ki jave avã
tut ă o dœŝ bekrwa
o vu Ruple laflœr

Lafleur : tʃɛŝ ki no pwẽ
kony slẽŝ dœŝ beduŝ
avy s trɔpɛt dẽ s'buk

Blaise : wɛ se sa laflœr
pɔplɔt al sokype pa
œd nu parskɛl œrsœve
de marʃã diz al ete okype
avek sɔ kamjonœr
e pi o save k œs butik
al e tʃɔt ẽ alor jave
de zafer detale tu partout
a kɛr syr œl kɔtwer

Lafleur : ẽ ko njore pa
rtruve se ʒõn kwe

alors on était tous
les trois et puis à un moment

eh bien on est venus à causer
de l'ange qu'il y avait avant

tout en haut du beffroi
vous vous rappelez Lafleur ?

qui est-ce qui n'a pas
connu l'ange du beffroi
avec sa trompette dans sa
bouche

oui c'est ça Lafleur
Pompelotte elle s'occupait pas
de nous parce qu'elle recevait

des marchandises elle était
occupée avec son camionneur

et puis vous savez que sa
boutique elle est petite
alors il y avait des affaires
étalées partout
à terre , sur le comptoir

un chat n'y aurait pas
retrouvé ses jeunes, quoi

BIBLIOGRAPHIE .

- Boutet J., Fiala P., Simonin J.:
Sociolinguistique ou sociologie du langage ?
Critique n°344 , 1976
- Brunot et Bruneau :
Histoire de la langue française .
23 vol. Colin , 1966-79
- Calvet L-J :
Linguistique et colonialisme .
Payot 1974
- Carton F.:
 - Recherches sur l'accentuation des parlers populaires
dans la région de Lille .
Thèse d'Etat, Strasbourg 1970, Lille 1972
 - Les parlers d'Aubers-en-Weppes (en coll.av.P. Descamps)
Arras, Soc.de dialectologie picarde, 1971
 - Usage des variétés de français dans la région de Lille
Ethnologie Française, III n°3-4, 1973
 - Initiation à la phonétique du français .
Bordas, 1974 (a)
 - Evaluation du degré de "dialectalité" d'un corpus de
français régional .
Lavori in corso, 14° Congr.Intern.di Linguistica e
Filologia Romanza , Naples 1974 (b)
 - Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie :
situation sociolinguistique .
Intern.Journal of Sociology of Language
29, La Haye, Mouton, 1981
- Chaurand J.:
Initiation à la dialectologie française .
Bordas 1972

- Chevalier J-C, Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J.:
Grammaire Larousse du Français Contemporain
Larousse 1964
- Culioli A.:
Notes sur "détermination" et "quantification" :
définition des opérations d'extraction et de fléchage .
in Projet Interdisciplinaire de traitement
formel et automatique des langues et du langage
D.R.L., Paris VII, 1975
- Darras J., Picoche J., Debrie R., Ivart P.:
La forêt invisible ; au Nord de la littérature
française, le picard .
Ed. des Trois Cailloux, Amiens 1985
- Dauzat A.:
La géographie linguistique .
Paris 1922
- Debrie R.:
 - Etude linguistique du patois de l'Amiénois .
Thèse d'Etat, 1960, Eklitra n°18, Amiens 1974
 - Problèmes posés par le démonstratif-article féminin
en picard .
Rev. de Linguistique Romane, n°155-156, 1975
 - Nouvelles recherches concernant CHU considéré comme
démonstratif-article en picard .
Rev. de Linguistique Romane, n°169, 1979
 - Bibliographie de dialectologie picarde .
Publ. du Centre d'Etudes Picardes de l'Univ.
de Picardie, Amiens 1982
- Deulofeu J.:
A propos des préjugés logicistes dans l'analyse gram-
maticale : le cas des prépositions ; hypothèses lin-
guistiques et sociolinguistiques .
GARS, Rech. sur le français parlé n°4, Aix 1983

- Emrik R.:

Le parler picard .

CRDP, Amiens, 1967

- Ferguson C.:

Diglossia .

Word, 15-2, 1959

- Fishman J-A :

Sociolinguistique .

Nathan 1971

- Flutre L-F :

Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme)

Genève-Lille 1955

Le moyen picard d'après les textes littéraires du
temps (1560-1660). Textes, lexique, grammaire .

Amiens 1970

Du moyen picard au picard moderne .

Amiens 1977

- Frei H.:

La grammaire des fautes .

Genève, Slatkine 1971 (1929)

- Fossat J-L :

Pour une autre sociolinguistique : la dialectologie
sociale .

in Gardin-Marcellesi, Sociolinguistique :

approches, théories, pratiques ,PUF Rouen 1980

- François F.:

Norme et surnorme .

Dialogue, GFEN, n°23, 1977

- Gossen C.T.:

Grammaire de l'ancien picard .

Klincksieck, 1970

- Houdebine A-M :

La variété et la dynamique d'un français régional .
Thèse d'Etat, Paris V , 1978

- Hrkal E.:

Grammaire historique du patois picard de Démuin .
Champion, 1911

- Ivart P.:

Louis Seurvat, poète patoisant picard (1858-1932)
Publ. du Centre d'Etudes Picardes de l'Univ.
de Picardie, 1983

- Kloss H.:

"Abstand languages" and "Ausbau languages".
Anthropological Linguistics, 1967, 9, n°7

- Labov W.:

Sociolinguistics .
Ed. de Minuit, 1976

- Lefebvre A.:

Lille parle : du nombre et de la variété des registres
langagiers ; étude sociolinguistique du parler de la
région lilloise .
Thèse d'Etat, Paris V , 1984

- Léonard J-L :

Hypothèses pour l'étude de la variation dialectale à
Noirmoutier (Vendée).
Langage et Société , n° 30, 1984

- Lorient R.:

La frontière dialectale moderne en Haute Normandie .
Amiens, Musée de Picardie, 1967

- Lozay G.:
Analyse d'une situation linguistique en pays de Caux :
le canton d'Yerville .
Thèse 3° cycle, Rouen 1982
- Marcellesi J-B et Gardin B.:
Introduction à la sociolinguistique .
Larousse 1974
- Milroy L.:
Language and social networks .
B.Blackwell, Oxford, 1980
- Picoche J.:
Les monographies dialectales (domaine gallo-roman)
Langue Française 18, 1973
- Prudent L-F :
Les Petites Antilles présentent-elles une situation
de diglossie ?
Cahiers de Linguistique Sociale, n°4-5, 1982
- Rittaud-Huttinet C.:
Le français, langue plurielle . Valeur et réalité des
français régionaux .
Thèse d'Etat, Paris V , 1980
- Saussure F.:
Cours de Linguistique Générale
Payot 1972 (1915)
- Sherer and Giles (ed):
Social markers in speech .
Cambridge Univ.Press et Ed.de la Maison des
Sciences de l'Homme, 1979

- Tuaillon G.:
Régionalismes grammaticaux .
in GARS n°5, Rech.sur le français parlé, 1983
- Trudgill P.:
The social differentiation of English in Norwich .
Cambridge Univ.Press, 1974
- Warnant L.:
Dialectes du français et français régionaux .
Langue Française 18, 1973 .

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	p.2
11	Le cadre linguistique et social	
111	Le picard est-il une langue ?	
1111	Cette question est conflictuelle	
1112	Mort et vie du picard	p.3
1113	Le "pur picard"	p.4
1114	Un "affreux mélange"	p.5
112	Intérêt de cette situation	p.6
12	Principes de la présente étude	
121	Objectifs, hypothèses	
122	L'objet linguistique étudié	p.7
123	Méthode	p.8
2	Deux études sur l'article en picard contemporain	p.9
21	R. Debrie	
211	L'article défini	
212	Formes contractes	p.10
213	L'article indéfini	p.11
214	Le démonstratif	p.12
215	Récapitulation	
22	P. Ivart	p.14
23	Commentaire de ces deux descriptions	p.16
231	R. Debrie	
232	P. Ivart	p.18
3	Le corpus	p.20
31	Critères de choix	
32	Chés Cabotans d'Amiens	p.21
321	La troupe	
322	L'auteur	p.22
323	Les acteurs actuels	
324	Le travail des acteurs	
325	Les décalages entre écrit et dit	p.23
326	Les personnages	
327	Résumé des pièces choisies	p.24
328	Le public	p.25
329	Traitement d'une citation	

4	Les faits : l'article dans notre corpus	p.26
41	Définition et présentation	
411	Qu'est-ce qu'un article ?	
412	Les articles du picard	p.27
42	Sur la transcription	p.28
421	Problèmes de graphie	
422	La notation simplifiée	p.30
4221	La liaison et l"élision	
4222	Présence ou absence d'une voyelle	p.31
4223	Timbre et aperture de la voyelle	p.33
4224	Quelques cas d'ambivalence	
423	Les types	p.34
424	Convention typographique	
43	Liste générale des formes considérées	p.35
44	Discrimination des formes selon la spécificité	p.36
441	Principe de ce classement distinctif	
442	Les formes PIC	p.37
443	Les formes FR	
444	Les formes A	p.38
445	Les formes S	
446	Le cas du démonstratif	p.39
45	Application de la grille aux personnages	p.40
46	Tableau général des formes classées	p.41
5	Analyse des faits	p.43
51	Remarques générales	
52	Les formes FR chez L+S	p.46
53	Les formes A chez L+S	p.49
54	Le parler de Lafleur et Sandrine	p.58
55	Les formes FR chez Blaise	p.59
56	Les formes A chez Blaise	p.61
57	Le parler de Blaise	p.64
58	Mesurer la spécificité ?	p.65
6	Conclusions et hypothèses	p.67
61	Hétérogénéité et variation	
62	Blaise et la variation	
63	Lafleur et Sandrine parlent	p.70
64	Les enjeux du problème de la délimitation	p.71

65	Divergence et autonomie	p.72
66	Les formes A et la syntaxe	p.73
67	Les formes :§:	p.74
671	Des formes fortes	
672	Des différenciateurs sociaux	p.75
673	Hypothèse diachronique	
Annexe : extraits du corpus .		p.79
Bibliographie		p.81
Table des matières		p.87
